

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes :  
31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211<sup>e</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

19/1, c. 10 millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., oeaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :  
Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### REVUE DES FAITS ÉCONOMIQUES

## Résultats et tendances

Il est probable que l'année 1948 restera dans l'histoire économique de l'après-guerre comme l'année-témoin caractérisant, pour la Suisse, la prospérité, la reconstitution des stocks normaux de matières premières et de produits alimentaires importés, enfin la stabilisation des prix et des salaires. A mesure que les résultats annuels des grandes entreprises industrielles, commerciales ou financières paraissent, on constate que cette note générale domine et que l'exercice 1948 comptera encore parmi les plus favorables de ces dernières années. L'horlogerie a accusé d'excellents résultats, les fabriques de chocolat, l'industrie légalment. De leur côté, les banques, les établissements commerciaux principalement, ont vu le solde actif de leur compte de profits et pertes s'arrondir encore, malgré l'augmentation des frais généraux. Seule l'agriculture a connu des difficultés en raison du mauvais temps et de la concurrence étrangère; quant à la viticulture, chacun connaît les raisons de ses peines actuelles.

L'épargne et nombreux sont ceux que les formalités compliquées et tracassières du fisc découragent au point qu'ils préfèrent dépenser leur argent plutôt que de se heurter aux chinoïseries administratives. Enfin, l'entrée en vigueur de l'assurance vieillesse a encore porté un coup à l'épargne individuelle. Celle-ci est de plus en plus remplacée par les fondations sociales et nombreux sont ceux qui renoncent à épargner à titre personnel se contentant de faire leur part avec les cotisations qui leur sont retenues au moment du paiement du salaire. Il y a là un phénomène d'ordre social qui modifie peu à peu les conditions de l'épargne traditionnelle en concentrant les capitaux nécessaires au paiement des rentes futures entre les mains d'administrations puissantes. A eux seuls les fonds centraux de compensation de l'assurance vieillesse disposaient à fin 1948 de près de 400 millions, placés principalement auprès des centrales de lettres de gage, des corporations de droit public et des banques cantonales.

Philippe VOISIER.

### Londres ne croit pas à une action prochaine du Kominform contre Tito

LONDRES, 16 (Reuter). — Les milieux bien informés n'accueillent qu'avec scepticisme les bruits selon lesquels le pays du Kominform serait à la veille de déclencher une action militaire contre la Yougoslavie et que des négociations auraient lieu prochainement entre le maréchal Tito et les puissances occidentales.

Les observateurs de Londres ont l'impression que les nouvelles relatives à de prochains entretiens entre le maréchal Tito et les représentants des puissances alliées sur l'île de Brioni pourraient être inspirées par les milieux du Kominform afin de discréditer Tito aux yeux de l'Union soviétique et des pays du Kominform qu'il considéreraient comme un traître.

### Le corps du général Giraud arrive à Paris

PARIS, 16 (A.F.P.). — Venant d'Auxerre par la route, la dépouille mortelle du général Giraud est arrivée dans la banlieue parisienne mardi, à 15 h. 15, où elle a été accueillie par les autorités civiles et militaires du département de la Seine. Le convoi funèbre s'est dirigé vers l'Arc-de-Triomphe au milieu d'une foule énorme contenue par d'importantes forces de police.

Devant la tombe du soldat inconnu, plusieurs délégations d'anciens combattants ont déposé des gerbes sur le cercueil du général et à 18 h. 30, le cortège se dirigeait lentement vers les Invalides où la dépouille mortelle du général Giraud sera exposée.

### Aux Invalides

PARIS, 17 (A.F.P.). — Défilant silencieusement entre les bras lumineux du « V » de la victoire, qui encadrent le porche d'entrée des Invalides, une foule recueillie a apporté, dès 20 h. 30, le dernier hommage de Paris et de la France au général Giraud, « soldat magnifique d'un courage jamais abattu ». Hommes, femmes, enfants de toutes conditions se sont inclinés devant la dépouille mortelle du libérateur de la Corse, recouverte de drapeaux tricolores et veillée par quatre de ses anciens soldats dans la chapelle Saint-Louis, sous les drapeaux inclinés pris à l'ennemi.

### Franco fait un pas de plus à la rencontre des monarchistes



A l'occasion de la cérémonie religieuse à la mémoire d'Alphonse XIII, mort il y a huit ans, le « caudillo » a prononcé un discours radiodiffusé où il s'est montré favorable aux idées royalistes.

## Dans une nouvelle note remise au Kremlin Washington accuse Moscou de n'avoir pas rempli sa promesse de rapatrier les prisonniers allemands

WASHINGTON, 16 (A.F.P.). — Le département d'Etat a publié mercredi le texte de la note remise le 15 mars par l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou au ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique, note par laquelle le gouvernement des Etats-Unis affirme que le gouvernement soviétique n'a pas rempli sa promesse de libérer au 31 décembre 1948 tous les prisonniers de guerre détenus en U.R.S.S. De plus, la note américaine rejette l'affirmation contenue dans la note soviétique du 3 janvier et selon laquelle d'autre part, les autorités américaines ne sont pas animées du désir de hâter le rapatriement des prisonniers de guerre restant sous la garde de l'U.R.S.S.

La note américaine fait les constatations suivantes :

1. Le gouvernement soviétique n'est pas actuellement disposé à fournir les informations requises par le gouvernement des Etats-Unis dans sa note du 3 janvier 1949 au sujet des prisonniers de guerre restant en U.R.S.S.
2. Le gouvernement soviétique déclare qu'un nombre non précisé de prisonniers de guerre allemands reste encore sous la garde de l'U.R.S.S., confirmant ainsi que le gouvernement soviétique ne remplit pas les obligations auxquelles il s'était engagé.
3. Le gouvernement soviétique s'engage à achever le rapatriement de ces prisonniers au cours de l'année 1949 selon un plan adopté unilatéralement par le gouvernement soviétique et dont les modalités n'ont pas été publiées.

Soulignant ensuite que le gouvernement soviétique, après avoir retiré ses représentants de la commission de contrôle alliée en mars 1948, a attendu les notes des puissances occidentales pour faire part de sa position sur la question des prisonniers de guerre, la

note américaine rejette enfin les affirmations du gouvernement soviétique selon lesquelles la situation des prisonniers de guerre en U.R.S.S. aurait été exposée par les Etats-Unis sous un faux aspect et selon lesquelles les autorités américaines n'étaient pas animées d'un désir réel de hâter le rapatriement des prisonniers de guerre restant sous la garde soviétique.

### La Turquie ne participera pas au pacte de l'Atlantique

ANKARA, 16 (A.F.P.). — M. Sadak, ministre des affaires étrangères, rendant compte devant l'Assemblée nationale turque de ses récents entretiens avec MM. Bevin et Schuman a indiqué qu'il n'était pas question pour la Turquie, en raison même de sa situation géographique de participer au pacte de l'Atlantique.

### Singulière plaidoirie d'un des avocats des « Lettres françaises »

## De la « trahison » de V. Kravchenko au « patriotisme » de Maurice Thorez

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

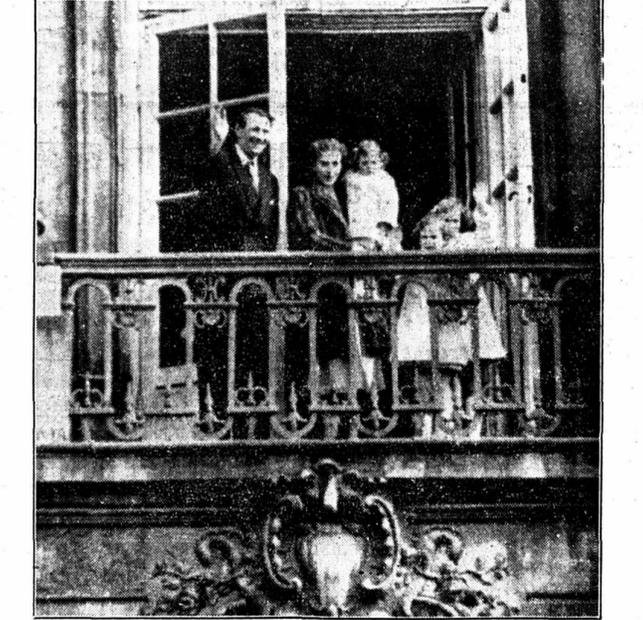
Au terme de sa huitième semaine et de sa vingt-troisième audience, le procès Kravchenko n'est pas encore terminé. Il faudra encore au moins deux bonnes après-midi, lundi et

### La commission russe de rapatriement a failli périr de froid !



Après la fin de ses travaux en Europe occidentale, la mission soviétique de rapatriement aurait dû regagner sa zone. Elle ne le fit pas au jour dit. Et les huit membres de cette délégation furent soumis dans leur résidence de Francfort à un véritable blocus, comme « étrangers résidant sans autorisation officielle dans la zone américaine ». Pendant les chutes de neige et le froid de début de mars, la maison, gardée par des patrouilles américaines, a été privée de courant électrique, de gaz et d'eau.

### Le Danemark fête le cinquantième de son souverain



Tandis que le ministre danois des affaires étrangères menait à Washington de délicats pourparlers avec M. Acheson au sujet de l'adhésion de son pays au pacte de l'Atlantique, la famille royale était fêtée par tout son peuple, le roi Frédéric IX ayant atteint son 50ème anniversaire. Il n'y a pas eu de cérémonie solennelle. Mais cependant, toute la ville de Copenhague a été en liesse à l'occasion de cet événement et des milliers de sujets se rendirent à la résidence d'Amalienburg. Au balcon du château royal: le roi Frédéric, la reine Ingrid tenant dans ses bras la princesse Anne-Marie, puis la princesse Benedikte (devant) et la princesse Margarethe (derrière).

mardi prochains, pour que les « Lettres françaises » aient épuisé leur crédit d'éloquence et l'avocat communiste Nordmann, principal défenseur de Claude Morgan et d'André Würmser, prononcé sa plaidoirie qu'une malencontreuse furore a reculé de quatre jours, en attendant le dernier acte de cette affaire, bien ennuyeuse à force de durer.

La défense a poursuivi hier le cours de ses démonstrations en s'efforçant d'établir que Maurice Thorez avait bien mérité de la patrie en laissant à ses camarades de régiment l'insigne privilège de se faire trouver la peau en 1940 en son lieu et place, alors que Victor Kravchenko avait trahi la sienne en abandonnant la mission commerciale soviétique en avril 1944.

A la veille des élections cantonales, on ne pourra s'empêcher de remar-

quer toute l'opportunité de cette tentative de blanchissage en faveur du secrétaire général du parti communiste.

On nous permettra cependant de faire observer à ce propos que le militaire Maurice Thorez, quand il « quitta » son régiment, se réfugia dans un pays en flirt avec l'Allemagne nazie contre laquelle la France était en guerre, tandis que l'ingénieur affecté spécial Victor Kravchenko, quand il secoua la semelle de ses bottes sur le paillason de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Washington, déclara asile à une nation alliée de son pays.

La nuance est sensible. C'est la seule qui ait échappé à la « perspicacité » de l'avocat d'André Würmser.

M.-G. G.  
(Lire la suite en dernières dépêches)

### SANS IMPORTANCE MODE, DÉFILÉS ET SALON...

Ce titre n'a rien à voir avec les chiffons, chichis et autres colifichets. Non, il ne s'agit pas ici de robes, de tissus ou de féminité, mais de voitures, de moteurs et de puissance. Ce qui ne m'empêchera pas d'ailleurs de parler d'élégance, de modèles, de dernier cri et de bon goût.

Aujourd'hui s'ouvre à Genève le Salon de l'automobile 1949. C'est un événement aussi capital que la présentation des modèles de la haute couture parisienne, à cette différence qu'aucun secret n'a entouré sa préparation. Au contraire !

Durant plusieurs semaines, les colonnes de nos journaux ont regorgé d'annonces, par lesquelles des « anonymes » cherchaient à se débarrasser de leurs tacots démodés. A cette période a succédé une propagande tapageuse mais loyale en faveur des nouveaux modèles qui seront exposés dès aujourd'hui sur les rives de l'Arve.

Que vous désiriez une nouvelle voiture pour vos affaires, pour voyager ou pour votre simple plaisir, vous n'avez que l'embaras du choix. Un choix immense, rendu

d'autant plus difficile au profane que les fabriques d'automobiles, les agents ensorceleurs et les progrès techniques se sont multipliés.

Quelles soient grandes ou petites, américaines ou européennes, toutes sont rapides, souples, solides, puissantes, nerveuses, racées, élégantes, inusables et surtout économiques.

Les unes et les autres ont une ligne élégante, sont bien suspendues, tiennent admirablement la route, permettent des reprises vigoureuses, assurent une adhérence parfaite, grimpent infatigablement et sans chauffer, sont munies de changements de vitesses silencieux et synchronisés, d'une direction agréable et sûre, en un mot, sont idéales pour la ville et la route nationale.

Que leurs moteurs soient refroidis par eau ou par air ou par tous les deux à la fois, à soupapes en tête ou en queue, que leur carrosserie soit « coque » ou « monobloc », leurs freins hydrauliques ou munis de dispositifs exclusifs brevetés de réglage permanent automatique, de centrage constant et d'auto-serrage, tous les nouveaux modèles sont exactement adaptés à vos besoins.

Quelles aient deux ou quatre portes, trois ou quatre vitesses, un ou deux coffres, quatre ou vingt chevaux, toutes tiennent facilement le cent et consomment peu d'essence.

Le moteur le plus sensationnel présenté au Salon « allie », paraît-il, « à un taux de compression élevé un fonctionnement souple et silencieux et fournit un rendement encore jamais atteint dans les conditions d'économie et de longévité ». Une phrase très compliquée et très technique qui signifie tout simplement qu'il vous faut vous procurer cette voiture au plus vite. De plus, si vous achetez aujourd'hui la voiture de demain, vous ne la revendrez que dans deux ans, d'où une nouvelle économie.

Le prix de ces vedettes au succès retentissant ? « Sans importance » aucune. L'essentiel n'est-il pas, outre un agréable moyen de locomotion, d'étoffer votre beau-frère ou votre associé par la laqueuse limousine battant neuve que vous roderez bientôt sur nos routes ? A ce propos, que votre légitime orgueil ne vous fasse pas perdre de vue que la loi de la priorité nous rend tous égaux devant les signaux et que les « imbécilles » qui roulent encore dans leur vieille grimbarde 1948 passeront tout de même devant vous s'ils émergent à votre droite...

MARINETTE.

### Cinq faux policiers terrorisent les habitants d'un château près d'Orléans

ORLEANS, 16 (A.F.P.). — Cinq faux policiers voyageant dans deux automobiles se sont présentés mardi soir au château d'Augerville-la-rivière qui appartient à une société immobilière suisse dont le siège est à Lausanne et qui est occupé uniquement par le régisseur, M. Duval, la concierge, Mme Tripet et deux personnes d'origine allemande, M. et Mme Copp.

Les faux policiers déclarèrent qu'ils recherchaient M. Copp, sorti récemment d'un camp de concentration et, sous la menace de revolvers, rassemblèrent à la cuisine du concierge, M. et Mme Copp et les autres personnes habitant le château. Puis, les laissant à la garde de deux d'entre eux, les trois autres fouillèrent toutes les pièces, mais ils ne trouvèrent que des vêtements et des bijoux, estimés cependant à 20.000 francs.

Avant de se retirer, les cinq faux policiers intimèrent l'ordre aux occupants du château d'attendre l'arrivée de la gendarmerie.

Au bout d'une heure, le régisseur sortit et s'aperçut que les faux policiers étaient partis en coupant les fils du téléphone pour empêcher de donner l'alarme.

### Les échos du MONDE

#### Découverte de textes bibliques

Si elle n'est pas tout à fait récente, il n'en reste pas moins qu'on en reparle à présent en connaissance de cause. En fait, c'est au mois d'août 1947 qu'un Bédouin trouva dans une grotte, au nord de la mer Morte, six rouleaux de parchemin dans des étuis de peau, qu'il vendit à Bethléem.

Le monastère syriaque orthodoxe de Saint-Marc, à Jérusalem, en fit ultérieurement l'acquisition et découvrit que le plus long des rouleaux était le livre d'Isaïe qui s'achevait avec le verset 24 du chapitre LXVI. Le « Bulletin of American Schools of Oriental Research » publia une étude, puis ce fut la « Documentation catholique » qui, au début de 1948, s'en occupa.

Enfin, dernièrement, une communication sur ce sujet fut faite à Paris par un spécialiste, à la Société asiatique. D'après le « B.A.S.O.R. », le rouleau d'Isaïe est probablement de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. S'il en est ainsi, il est aisé de contrôler la fidélité du texte biblique actuel et de répondre aux objections de ceux qui en doutent.

#### Plus de 3 millions de chômeurs aux Etats-Unis

Le nombre des chômeurs aux Etats-Unis a augmenté de 355.000 en février atteignant ainsi le chiffre record d'après-guerre, soit 3.221.000, annonce le bureau de recensement. C'est le nombre des chômeurs le plus élevé enregistré depuis mars 1942, époque à laquelle le nombre des sans-travail était de 3.600.000.

Le bureau de recensement attribue en partie au mauvais temps qui sévit dans certaines régions, l'accroissement du nombre des chômeurs, au cours du mois de février, mais il souligne que les licenciements de caractère non saisonnier qui se sont produits en janvier ont continué en février. Le nombre des chômeurs s'élevait en février 1948 à 2.639.000.

**LIRE AUJOURD'HUI**

EN SIXIEME PAGE:  
**Premier anniversaire de l'assurance vieillesse et survivants**  
par G. P.

Rédaction : 5, rue du Concert  
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.  
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin

La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf

Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30  
Le samedi jusqu'à 12 h.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

## AVIS OFFICIELS

**Ecole professionnelle de jeunes filles**  
NEUCHÂTEL

sections d'apprentissage  
**Coupe-confection (3 ans)**  
**Lingerie (2 ou 3 ans)**  
**Broderie (3 ans)**  
CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE  
Les inscriptions sont reçues au collège des Sables, jusqu'au 9 avril, à 12 h.

## ENCHÈRES

**ENCHÈRES PUBLIQUES de bétail, matériel agricole et fourrages, à Chaumont restaurant de la Charrière**

Pour cause de cessation de culture, M. A. BARFUSS, agriculteur, à Chaumont, restaurant de la Charrière, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile, le samedi 26 mars 1949, dès 9 heures, le matériel, les fourrages et le bétail ci-après :

**MATERIEL :**  
Une faucheuse à moteur sur pneus avec appareil à moissonner ; une pompe à purin à moteur ; quatre petits chars de campagne ; un char à breccette ; un tilbury ; une caisse à purin sur deux roues ; un traineau ; un râtelier à cheval ; une charrette ; une herse ; une herse à prairies ; une hache-paille ; un coupe-racines ; un concasseur ; une bascule ; une meule à aiguiser ; une caisse à veaux ; une machine à hacher la viande ; deux colliers pour chevaux ; couvertures pour chevaux ; un « trébuchet » ; un cuveau ; clochettes ; cric ; chaînes ; râteliers ; fourches et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

**FOURRAGES :**  
200 kg. d'orge et environ 2000 kg. de paille.

**BÉTAIL :**  
Une jument de 8 ans, avec certificat d'ascendance ; une pouliche de 2 ans, avec certificat d'ascendance ; trois vaches portant pour différentes époques.

**CONDITIONS :** Paiement comptant.  
Cernier, le 14 mars 1949.  
Le greffier du tribunal : A. DUVANEL.

## Enchères publiques

LUNDI 21 MARS 1949, à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, le greffe du tribunal vendra par voie d'enchères publiques,

**DÈS 14 HEURES**  
divers objets mobiliers comprenant des lits, tables, coiffeuses, armoires, chaises, tabourets, fauteuils, tableaux, gravures, vaisselle, verrerie, services ainsi que quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

**PAIEMENT COMPTANT.**  
Le greffier du tribunal : G. GROSSEN.

## Mise de vins

Samedi 19 mars, à 15 heures la Municipalité de Bonvillars exposera en vente aux enchères publiques et aux conditions qui seront lues, la récolte en vins de 1948, répartie en vases de 4000, 3000, 2000, 1500 litres.  
La dégustation aura lieu le même jour, de 13 h. 30 à 14 h. 30 à la cave de M. Jaquier, préfet.  
Bonvillars, le 12 mars 1949.  
Municipalité.

## IMMEUBLES

**DOMAINE**  
de 25 poses, à vendre au pied du Jura. Libre tout de suite.  
Tél. 6 71 65

**A vendre à Saint-Blaise**

**MAISON**  
de deux et trois chambres, avec dépendances, jardin et verger de 1200 m<sup>2</sup> environ. Situation tranquille, belle vue. S'adresser à l'étude Gaston Clottet, avocat et notaire, Saint-Blaise, téléphone 7 53 56.

## IMMEUBLES A VENDRE

**A Gorgier** six appartements de quatre, trois et deux pièces, tout confort avec grand terrain. Prix de vente Fr. 155.000.—

**A Neuchâtel** huit appartements de trois pièces, confort moderne. Situation de 1er ordre. Prix de vente Fr. 193.000.—  
S'adresser offres écrites à C. O. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause de départ, à vendre à Boudry, dans jolie situation,  
**maison moderne de deux logements**  
de trois pièces, bains, dépendances, garages. Jardin de 700 m<sup>2</sup>. Petit bâtiment avec local pour atelier, force et lumière installées. Un logement libre pour l'acquéreur. — Agence Romande Immobilière, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

## AU BORD DU LAC LEMAN A VENDRE

petite propriété 1300 m<sup>2</sup> avec maison d'habitation de cinq chambres, cuisine (cattelles) avec prise pour cuisinière électrique, W.C., cave, grange et grandes dépendances. Située entre Lausanne et Morges. Prix demandé Fr. 35.000. Possibilité de traiter avec Fr. 20.000.— Offres sous chiffres P. W. 7252 L., à Publicitas, Lausanne.

## HANGARS A VENDRE

La Société coopérative de consommation offre à céder les anciens hangars à combustibles sis à la Cuvette du Vauseyon, d'une superficie de 550 m<sup>2</sup> et comprenant : bornes de fondation, charpente de bois, couverture en tuiles, ferblanterie et clôtures, tôle ondulée, qui doivent être enlevés d'avril à fin mai 1949.  
S'adresser à la direction de la société, Sablons 39, à Neuchâtel.

## DEMANDES A LOUER

On cherche à louer, à Neuchâtel, pour le 24 juin 1949 ou date à convenir,

**appartement de sept chambres et dépendances**  
Adresser offres écrites à M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, Comba-Borel 2, Neuchâtel.

On cherche à louer, tout de suite ou pour date à convenir,

**GARAGE**  
aux environs immédiats du faubourg du Lac ; éventuellement échange. Adresser offres écrites à Z. F. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

**CHAMBRE**  
pour le milieu d'avril. Offres sous chiffres Y 7654 Z à Publicitas, F., Zurich 1.

**A LOUER**

**LA SAGE (Valais)**  
A louer du 1er juin au 15 juillet, appartement rénové dans chalet ensoleillé (quatre ou cinq lits, butagaz, eau courante, électricité), 300 fr. Adresser offres écrites à M. P. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

**ECHANGE**  
trois pièces, confort, rue Breguet (Stade) contre deux ou trois pièces, avec confort. Adresser offres écrites à B. E. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER**  
de préférence à personne seule, petit appartement complètement rénové, d'une cuisine, d'un hall et d'une chambre. — S'adresser : Etude Dubois, notariat et gérance, 2, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

Je cherche

**appartement**  
à Neuchâtel ou environs, de préférence quatre pièces, éventuellement échange contre un de trois pièces, moderne, à la Chaux-de-Fonds. — Ecrire sous chiffres P. 10209 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

**APPARTEMENT**  
au bord du lac, ouest de la ville, cinq pièces, salle de bain, belle situation, location, 100 fr. par mois, à échanger

contre appartement ou petite maison de quatre pièces, région Serrières. — Adresser offres écrites à X. G. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

**appartement**  
de cinq pièces ou plus, en échange d'un petit. — Adresser offres écrites à E. A. 802 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Maison importante de la place cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**sténo-dactylographe habile**  
de langue française avec bonnes notions de l'allemand, pour travaux de bureau. Adresser offres avec prétentions et curriculum vitae à L. C. 801 au bureau de la Feuille d'avis

**EMPLOYÉE DE MAGASIN**  
active et consciencieuse, est demandée par teinturerie de la place. — Faire offres avec toutes indications sous chiffres X. B. 709 au bureau de la Feuille d'avis.

## Employée de bureau

serait engagée tout de suite par les Fabriques d'assortiments réunies, Succursale C (anciennement Stella), avenue du Collège 10, LE LOCLE

**FAIRE OFFRES AVEC CERTIFICATS**

## Femme de chambre-gouvernante

est recherchée dans maison d'ordre. Place stable, bons gages. Prière de ne faire offres qu'avec sérieuses références à Case postale No 33279, à la Chaux-de-Fonds.

## IMPRIMERIE et MAISON D'EDITION de la Suisse romande cherchent un

**REPRÉSENTANT qualifié**  
qui, à côté de la recherche de travaux pour l'imprimerie, pourrait se charger de l'acquisition d'annonces. Les acquiescements actifs et sérieux qui s'intéresseraient à cette collaboration sont priés d'écrire sous chiffres P. 2223 N., à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL

## MANUFACTURE DE TROUSSEAUX engagerait immédiatement plusieurs

**VOYAGEURS**  
pour la Suisse romande en général, et le Jura bernois et le canton de Neuchâtel en particulier

Nous offrons fixe, frais, commission Adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, sous chiffres Z. C. 723 au bureau de la Feuille d'avis

## Grands Magasins AU GRAND PASSAGE S.A., GENEVE cherchent

**une CHEF DE RAYON**  
connaissant parfaitement les rayons : BLOUSES TRICOTS CONFECTION POUR FILLETES PEIGNOIRS

Nous désirons une personne ayant une pratique de l'achat et de la vente et capable de diriger un personnel important. Place intéressante et d'avenir. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au Service du personnel du GRAND PASSAGE, Genève.

## On cherche pour l'étranger

**un ou deux horlogers-techniciens capables,**

**deux ou trois mécaniciens-techniciens,**

**quelques « étampisseurs » de l'industrie horlogère,**

**deux ou trois commerçants de l'industrie horlogère.**

Des personnes, qui désirent une belle position et qui sont prêtes à travailler à l'étranger, sont priées de s'annoncer sous chiffres M. 33508 Lz, à Publicitas, LUCERNE.

## Ecole supérieure de commerce et Ecole secondaire LA CHAUX-DE-FONDS

**MISES AU CONCOURS**

a) un poste de professeur de mathématiques, complété éventuellement par 4 heures d'histoire naturelle ;

b) un poste de professeur de français et d'histoire (éventuellement quelques heures d'allemand) ;

c) un poste de professeur de français, d'allemand et d'anglais ;

d) un poste de professeur d'espagnol (7 à 8 heures) ;

L'enseignement de l'espagnol pourra éventuellement être combiné avec l'un des postes ci-dessus.

**TITRES EXIGES :** Licence ou titre équivalent ; les candidats doivent satisfaire en outre aux dispositions de l'arrêté du 16 juillet 1940 concernant le stage obligatoire.

**OBLIGATIONS :** légales.

**TRAITEMENT :** légal.

**EXAMEN DE CONCOURS :** sera fixé ultérieurement s'il y a lieu.

**ENTREE EN FONCTIONS :** 2 mai 1949 ou date à convenir.

Les candidatures doivent être adressées, avec pièces à l'appui, jusqu'au 23 mars 1949, à M. Paul-Félix Jeanneret, président de la commission de l'Ecole de commerce et annoncées au département cantonal de l'instruction publique, à Neuchâtel.

## Entreprise de transports engagerait

**employée de bureau**  
capable, consciencieuse, et bonne dactylographe, pour tous travaux de bureau. Faire offres avec références et prétentions de salaire à A. Z. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour mi-avril, une

**sommelière**  
parlant français et allemand. S'adresser Petit Hôtel de Chaumont.

On cherche pour le 1er mai,

**jeune fille**  
débrouillarde, sachant bien cuisiner, pour ménage soigné de cinq personnes, avec femme de chambre. Bons gages. — Faire offres avec certificats à Mme Robert Dittschelm, Signal No 17, la Chaux-de-Fonds.

**Domestique**  
On cherche pour un remplacement de quatre mois, bon domestique sachant bien traire, chez F. Walker, Cortaillod, téléphone 6 42 32.

On cherche pour mi-avril une

**JEUNE FILLE**  
propre et active pour aider au ménage. Pas au-dessous de 17 ans. S'adresser : boulangerie Muhllematter, Gibraltar 17.

On cherche

**JEUNE FILLE**  
hors des écoles, pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille. Faire offres à Mme Luthi, boulangerie et épicerie, Sûderen près de Thoun.

On demande une

**employée de maison**  
S'adresser : Chaissée de la Boine 2 (anciennement Terreaux 16).

**Aide de ménage**  
Je cherche pour tout de suite, pour ménage de cinq personnes, personne sérieuse pouvant loger chez elle. Adresser offres écrites à D. A. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

**JEUNE HOMME**  
robuste et de confiance en qualité d'aide magasinier dans maison de denrées alimentaires. Faire offres avec prétentions sous chiffres P 2273 N à Publicitas, Neuchâtel.

**Bonne à tout faire**  
sachant travailler seule, est demandée par ménage de trois personnes. Adresser offres écrites à A. Z. 790 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune garçon, hors des écoles, est demandé en qualité

**d'aide d'atelier**  
et commissionnaire, éventuellement

**apprenti**  
Rétribution immédiate. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adresser : Teinturerie Thiel, faubourg du Lac 26.

## VOYAGEUR

est recherché par maison de Zurich pour la vente de machines dans les magasins d'alimentation ; boucheries, charcuteries, pâtisseries, boulangeries, ainsi qu'hôtels et restaurants. Seuls les voyageurs possédant une voiture, sont priés de s'annoncer sous chiffres T.A. 293 Senger Annonces, Talaker 41, Zurich 1.

## Entreprise des environs de Lausanne cherche

**conducteurs de machines**  
mécaniciens de profession pour travaux en déplacement. Faire offres manuscrites en indiquant âge, formation professionnelle et places précédentes, sous chiffres PH 80122 L à Publicitas, Lausanne.

Maison de commerce de gros à Neuchâtel cherche

**COMPTABLE**  
expérimenté, capable, connaissant les machines à écrire. Faire offres avec références et prétentions sous chiffres P. 2272 N., à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL

**ON CHERCHE**  
pour tout de suite, JEUNE FILLE pour le service du magasin et aide au ménage, ainsi qu'une JEUNE FILLE pour la cuisine (sachant un peu cuisiner). — Boulangerie Willy Méier, Neuchâtel, Monruz 19.

**QUARTIER MAIL-SAARS**  
On demande tous les matins, une

**PERSONNE**  
propre et de confiance pour petit ménage. Adresser offres écrites à F. H. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Demoiselle hollandaise, en Suisse depuis longtemps, cherche

**AU PAIR**  
remplacement pour quelques mois dans home d'enfants ou petit pensionnat, éventuellement secrétariat. (Baccalauréat, français, anglais, allemand). Après-midi libre pour études. — Offres sous chiffres P. 2225 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Employée, 20 ans, parlant l'allemand et l'anglais, cherche place dans

**PHARMACIE**  
à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres détaillées à C. P. 804 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, hors des écoles,

**CERCHE PLACE**  
dans boulangerie-pâtisserie ou tea-room pour aider au magasin et au ménage, ou elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française (a suivi l'école secondaire). Entrée : 1er mai. S'adresser à Mme Messerli, commerce de bétail, SCHWARZENBURG (Berne).

**Jeune homme**  
disposant de ses soirées cherche

**n'importe quel travail**  
à effectuer à la maison ; se rendrait éventuellement aussi à domicile (régulier si possible). — Adresser offres écrites à E. W. 707 au bureau de la Feuille d'avis.

**Chauffeur particulier**  
35 ans, 15 ans de pratique, cherche place. Références et certificats à disposition. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à L. A. 789 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de toute confiance, présentant bien, parfaitement au courant du service, cherche place de

**sommelière**  
dans bon café-restaurant de la ville. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à H. O. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande bonne petite place pour

**jeune homme**  
hors des écoles. De préférence magasin de quincaillerie ou boulangerie. Conditions : Bons soins et vie de famille. — Arnold Germain, autotransports, Adelboden.

**Emboitage**  
On prendrait encore 99 cartons par semaine, éventuellement pose de cadrans. Adresser offres écrites à H. N. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

**Emboitage**  
On prendrait encore 99 cartons par semaine, éventuellement pose de cadrans. Adresser offres écrites à H. N. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

**Emboitage**  
On prendrait encore 99 cartons par semaine, éventuellement pose de cadrans. Adresser offres écrites à H. N. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

## INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE ET DE COSMETIQUE

**Henri OSIEK** diplômé de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne  
NEUCHÂTEL 2, rue du Musée. — Tél. 5 59 84

**fermé du 14 au 21 mars 1949 pour cause de maladie**

Pendant ce temps, s'adresser pour les rendez-vous, à domicile — Tél. 5 44 84

## APPRENTISSAGES

Jeune fille, 16 ans, intelligente (trois ans d'école secondaire), cherche place

**d'apprentie vendeuse**  
dans grande entreprise, si possible dans commerce de denrées coloniales, pour apprendre la langue française. Canton de Neuchâtel de préférence. — Adresser offres à Heidi von Gunten, zu Ochsen Marthalen (Zurich).

**APPRENTI**  
mécanicien de précision est demandé par Micro-mécanique, Vauseyon.

**JEUNE FILLE**  
sortant de l'école au printemps cherche place

**d'apprentie vendeuse**  
Adresser offres écrites à A. L. 785 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande jeune homme de 16 à 17 ans, robuste et honnête, en qualité

**d'apprenti boulanger**  
Bons soins et vie de famille. Entré à convenir. Offres à Alfred Huellin, Serrières - Neuchâtel, rue des Usines 33.

## AVIS DIVERS

**ÉCOLE PRIVÉE DE PIANO**  
Faubourg de l'Hôpital 17  
Cours du soir

**Armoires à une, deux et trois portes à vendre aux Occasions Meyer**  
Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

**Bulletin d'abonnement**  
Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au

31 mars 1949 . . . 1.20  
30 juin 1949 . . . 7.90

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte postal IV 178.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

(Très lisible)  
Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 1, rue du Temple-Neuf

DANS NOS RAYONS  
REFLEURIT LE PRINTEMPS!



**Chemises de ville** en popeline, col «permastyle», depuis **19.80**  
**Chemises de sport** en flanelle coton unie, depuis **15.50**  
**CRAVATES et CEINTURES**  
 Les nouvelles créations arrivent tous les jours à notre rayon

**Suye-Prêre**  
NEUCHÂTEL

**BAUX A LOYER**  
à l'imprimerie de ce journal



La crème d'avoine

**BOSSY**

« express »

n'est pas seulement parfaitement cuite en 1 minute, mais elle permet de préparer des potages moelleux à souhait et appréciés par les plus difficiles.

Pouvoir cuisiner mieux et à moins de frais, n'est-ce pas là votre vœu le plus cher ?

La crème d'avoine BOSSY « express » est à portée de votre main chez votre épicière et chaque paquet contient un chèque-images Silva.

PRODUITS BOSSY S. A. à COUSSET

**Lampadaires** depuis Fr. 65.-  
**Lampadaires avec bar** depuis **115.-**  
**Lampes de chevet** depuis **12.-**  
**Grands lustres** depuis **45.-**

**MEUBLES LOUP**  
Neuchâtel Yverdon

Additions?  
Soustractions?  
C'est un jeu avec  
**PRECISA**  
Reymond  
NEUCHÂTEL  
Rue Saint-Honoré 9

A enlever  
tout de suite  
une armoire combinée,  
deux fauteuils, un divan  
toute deux pièces, un pro-  
tège-matras, un matelas  
deux parties. Fabrication  
Perrenoud. Livraison ré-  
cente. S'adresser à J. Clot,  
cuisinier, cantine de Co-  
lombier, entre 14-16 h. et  
de 20 à 21 h. 30.

**LE BON FROMAGE**  
chez  
**H. MAIRE**  
rue Fleury 16

Demandez mon **DIVAN-LIT**  
avec coffre pour literie,  
barrières mobiles, avec tis-  
su, seulement 318 fr., chez

**Mobilier Meyer**  
Facilités de paiement sur  
demande

**Saucissons**  
**Saucisses**  
**au foie**  
**Rillettes**  
garantis pur porc  
Trois spécialités  
exclusives de  
**l'Armailli**  
Hôpital 10  
NEUCHÂTEL

Belles  
**CEINTURES**  
**DE CUIR**  
depuis Fr. 3.60  
Grand choix  
**Jutzeler**  
RUE DE L'HÔPITAL  
TÉLÉPHONE 516 92  
NEUCHÂTEL

☆ WISA GLORIA ☆  
vous offre cette  
nouvelle saison un choix  
incomparable  
de voitures d'une  
**haute élégance**  
et d'une  
**construction parfaite**  
Le modèle ci-dessus  
à Fr.  
**154.-**  
Démonstration  
et catalogue gratis  
**BIEDERMANN**  
NEUCHÂTEL  
☆

A vendre 800 pieds de  
**FUMIER** 125 cm<sup>3</sup>, ayant roulé 4000  
km., état de neuf, cédée  
à 1000 fr. - Tél. 6 13 73,  
Corcelles.

**Poulardes fraîches excellentes**  
à rôtir, Fr. 4.- le 1/2 kg.

**LEHNHERR**  
Trésor 4 Téléphone 5 30 92

**PRINTEMPS 1949**  
NOTRE SUPERBE ASSORTIMENT DE  
**ROBES**  
costumes et manteaux  
Nous vous offrons le maximum de satisfaction par  
*des tissus de qualité*  
*une coupe impeccable*  
*une exécution soignée*  
Modèles de couture en exclusivité  
**Savoie-Petitpierre**  
Spécialistes NEUCHÂTEL Rue du Seyon S. A.

**Belle maquette à vendre**  
S'adresser au bureau du journal.

Les Créations à grand succès  
de notre Rayon de Modes!



Ravissante NOUVEAUTÉ :  
CHAPEAU DE DAMES, en  
beau feutre laine, très  
seyant à porter, jolie gar-  
niture voilette et feutre.  
En noir, marron, marine et  
teintes mode

13<sup>80</sup>

Très mode, ce petit MODELE  
travaillé dans un feutre  
souple, garni d'une voi-  
lette et deux plumes. En  
noir, marine, marron et  
nuances en vogue . . .

17<sup>80</sup>

D'un coiffant parfait,  
cette copie de modèle,  
travaillée dans notre belle  
qualité de feutre ASCOT,  
agrémenté d'une plume  
faisan. Tous coloris mode

19<sup>50</sup>

EXPOSITION  
PERMANENTE  
de nos modèles à notre  
SALON DE MODES

la Nouveauté sa  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

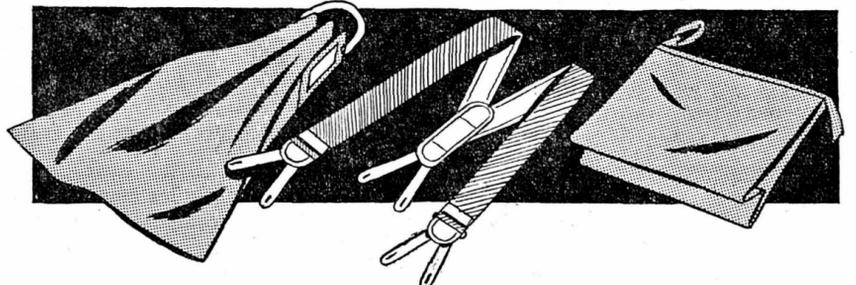
**SERVICE MILITAIRE**



**GANTS DE PEAU**  
militaires, en brun, pi-  
qué anglais, un bou-  
ton, très solide, poin-  
tures 8 1/4 à 9  
la paire **8.90**

**CHEMISE MILITAIRE**  
en toile gris vert, col  
attendant, article pratique  
et durable, grandeurs 36  
à 44  
la chemise **16.50**

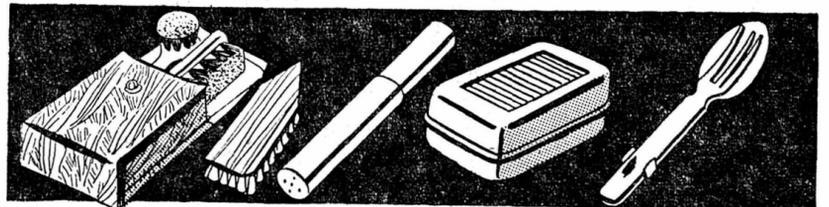
**CHAUSSETTES**  
pure laine, genre main,  
côtes 2 à 2, pieds renfor-  
cés, toutes gran-  
deurs, la paire **3.75**



**SAC A LINGE**  
en forte toile, couleur olive, avec  
cadenas, deux clefs et porte-  
adresse, format 50 cm. . . **4.95**

**BRETELLES « HERCULE »**  
entièrement élastiques, très solides,  
pattes interchangeables ou  
pattes tresse, depuis . . . **4.50**

**TROUSSE DE TOILETTE**  
en forte toile olive, intérieur en  
caoutchouc, fermeture éclair  
12,5x21 cm. 2,95, 17x23 cm. **3.95**



**NÉCESSAIRE A CHAUSSURES**  
en toile cirée, 3 brosses,  
1 chiffon à polir . . . **4.50**

**ETUI**  
pour brosse à dents,  
en alumi-  
nium soigné **-.45**

**BOITE A SAVON**  
en alumi-  
nium, la boîte **-.60**

**SERVICES D'ORDONNANCE**  
en aluminium, fourchet-  
te et cuillère . . . **1.15**

GRANDS MAGASINS  
**AUX Armourins**  
NEUCHÂTEL

# La General Motors Suisse S. A.

(Stands 66-72)

annonce ses nouveaux prix valables à partir du 19me Salon international de l'automobile de Genève

« CADILLAC »	Sedan, 4 portes, série 62, Hydramatic . . . . .	Fr. 26,200.—	« CHEVROLET »	Sedan, 4 portes . . . . .	Fr. 13,300.—
« OLDSMOBILE »	Sedan, 4 portes, série 76, de luxe H. M. . . . .	Fr. 16,600.—	« VAUXHALL »	4 cylindres, 7 CV, 4 portes . . . . .	Fr. 8850.—
	Sedan, 4 portes, série 98, de luxe H. M. . . . .	Fr. 22,500.—		6 cylindres, 11,5 CV, 4 portes . . . . .	Fr. 9900.—
« BUICK »	Sedan, 4 portes, série 50, Synchronesh . . . . .	Fr. 18,400.—	« OPEL »	Olympia, 4 cylindres, 7 CV, 2 portes . . . . .	Fr. 6900.—
	Sedan, 4 portes, avec Dynaflo . . . . .	Fr. 19,500.—		Captain, 6 cylindres, 12,5 CV, 4 portes . . . . .	Fr. 9900.—
« PONTIAC »	Sedan, 4 portes, série 25, Standard . . . . .	Fr. 14,700.—			
	Sedan, 4 portes, de luxe, avec Hydramatic . . . . .	Fr. 16,200.—			



## TAPIS

A part notre grand choix en magasin

**plus de 1000 tapis**

en permanence dans nos entrepôts à la douane de Neuchâtel

**E. Gans-Ruedin**

IMPORTATEUR

BASSIN 10 NEUCHÂTEL



## PLUS DE 7000 000 DE MÉNAGÈRES

dans le monde entier, ont choisi l'appareil HOOVER, parce qu'il nettoie les tapis plus à fond que n'importe quel aspirateur ordinaire. Même l'aspiration ou pénétration d'air la plus forte, appliquée sur un tapis posé par terre, ne suffit pas pour enlever les saletés nuisibles qui ont pénétré à l'intérieur du tapis. Il faut quand même, de temps en temps, les prendre à une barre pour les battre. Cette opération n'est plus nécessaire avec l'appareil HOOVER à cause de son dispositif génial la „Vibration positive“.

C'est le SABLE qui cause la détérioration des tapis

Qu'est-ce qui use les escaliers en pierres? Le SABLE!



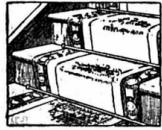
Qu'est-ce qui provoque les trous dans les semelles de soulier? Le SABLE!



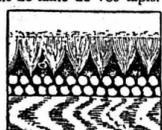
A la loupe le sable ressemble à des débris de verre.



Qu'est-ce qui occasionne les premières traces d'usure sur les premières marches des tapis d'escaliers? Le SABLE!



C'est aussi le SABLE qui coupe les brins de laine de vos tapis.



C'est donc le sable qui use les tapis et coupe la laine. Une aspiration à la surface n'enlèvera jamais le sable logé au fond du tapis. Seul le nettoyage à fond avec l'appareil HOOVER ménage vos tapis et leur assure une longue durée.

La vibration sur un coussin d'air

constitue une méthode de nettoyage triple. Le vibreur comporte deux bâtons parfaitement polis et deux rangées de brosses souples. Par la force d'aspiration le tapis est soulevé et dans cette position battu et brosse par le vibreur. Cette méthode est la plus parfaite pour nettoyer les tapis avec ménagement. Elle ne peut être obtenue qu'avec l'appareil HOOVER.

Au cas, où pour une raison quelconque, votre HOOVER ne fonctionnerait pas, vous pouvez disposer d'un réseau étendu de Service-Stations HOOVER. Pour un prix modique vous pouvez vous abonner à un contrôle semestriel, effectué par un spécialiste de la marque HOOVER, qui vous garantira en tout temps et pendant de nombreuses années le maximum de rendement pour votre appareil HOOVER.

Démonstrations sans engagements dans les bons magasins de la branche.

Nous ne pratiquons pas la vente à domicile et ne présentons l'appareil à domicile que sur demande.

# H O O V E R

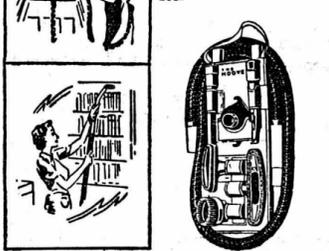
APPAREILS HOOVER S.A., CLARIDENHOF/BEETHOVENSTRASSE 20, ZURICH

Avec les accessoires HOOVER

vous disposez d'un service de nettoyage complet et sûr. Pour chaque genre de nettoyage — meubles capitonnés, tentures, étagères, coussins, vêtements, etc. — un accessoire approprié et facile à monter. Tous les accessoires sont livrés dans une sacoche pratique.

Eclairage

Le modèle 262 comporte, à l'avant, un petit projecteur électrique pour éclairer les endroits sombres



Le modèle HOOVER 262 est le premier aspirateur de son genre qui porte la marque de qualité de l'ASE.

En plus de tous ces avantages, vous dépenserez moins pour un appareil HOOVER que pour tant d'autres aspirateurs ordinaires. Ne vous laissez pas tenter d'acheter sur votre pas de porte un appareil de second ordre. Choisissez en premier lieu un HOOVER, pas seulement lorsque vous aurez eu des déboires onéreux. Suivez l'exemple de plus de 7 millions d'heureux propriétaires d'appareils HOOVER.

LES

## PAPIERS-PEINTS

s'achètent de préférence chez le spécialiste, avec présentation au rouleau

Papiers-peints modernes et papiers pour meubles anciens

### M. THOMET

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Pour vos

## IMPRIMÉS

Une seule adresse

### L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1er étage  
Téléphone 5 12 26

## M. SCHREYER

### COMBUSTIBLES

RUE DE LA VILLE 11, NEUCHÂTEL, TEL. 5 12 26

## RIDEAUX

Pour la saison du printemps 1949

Notre collection est des plus ravissantes. Nous vous invitons à visiter notre choix renouvelé

Toiles de stores au mètre ou posés

Tissus pour chaises-longues et pliants

Nouveautés déjà en stock

### L'ATELIER SPÉCIALISÉ

#### SPICHIGER & CIE

Neuchâtel  
Place-d'Armes 6

Contre la fatigue des yeux

achetez une

## BONNE PAIRE DE LUNETTES

chez

### Reymond Comminot

MÉDICAL  
NEUCHÂTEL  
RUE DE L'HÔPITAL 17

## Eg. Senaud

COMESTIBLES

MONRUZ 64, MA-CLUB-IV-3034  
TEL : 5.31.94

Magasin tél. 5 57 90

Poissons du lac et filets  
Forte pêche de vengerons  
Filets de vengerons frais avec ou sans peau

DEMANDEZ NOS RECETTES GRATUITES

Livraisons à domicile

## L'eczéma guérissable par les comprimés de plantes Helvésan-9. Ce remède inoffensif composé uniquement de plantes, Fr. 3.50. Quelques boîtes Helvésan-9 suffisent pour une cure. Faites un essai. Chez votre pharmacien et droguiste

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## LE MORT CONDUIT LE BAL

ROMAN POLICIER

par **René Valentin** 37

— Voudriez-vous me prouver cela ?

— Je ne vois pas comment je pourrais m'y prendre, n'ayant rencontré personne de mes relations.

— Allez-vous quelquefois à la chasse ?

— Pas souvent.

— Cela ne vous plaît pas ?

— Je ne suis pas un tireur de première force ; il est toujours désagréable de rater des pièces que les autres ne laissent pas échapper. Alors, à moins que d'y être contraint, je décline généralement les invitations qui me sont adressées.

— Peut-on voir votre carabine ?

— Bien sûr.

— Il appela un domestique et lui ordonna d'aller chercher sa carabine entreposée dans la remise.

C'était un Winchester de type courant. Il était manifeste qu'il n'avait plus servi depuis quelque temps. Et puis, le calibre ne correspondait pas

avec celui de la balle qui avait tué John Shylock.

— Vous n'avez pas d'autre arme... de ce genre ?

— J'en avais une, mais je l'ai donnée à un camarade qui est parti aux Indes, la semaine passée.

— Son nom ?

— Fairbanks... Hugh Fairbanks. Olwyn semblait maintenant réellement mal à l'aise.

— A bord de quel navire s'est-il embarqué ?

— Ça, je n'en sais rien... Son voyage était décidé en principe, mais il attendait certains papiers qui lui étaient indispensables... Je ne suis donc même pas sûr qu'il soit parti.

— Où habitait-il ?

— Dans le comté de Kent, je crois. Je l'ai rencontré incidemment à l'occasion d'un match de football. Il est venu chercher la carabine quelques jours plus tard.

— Vous ne pouvez pas me fournir d'autres indications ?

— Je sais qu'il venait de faire deux termes aux Indes ; c'est tout.

Ce renseignement-là ou rien, c'était la même chose. Nell Gwinns n'insista pas et se retira. Mais, cette fois, il était convaincu qu'il avait touché du doigt le défaut de la cuirasse !

La première partie de cet après-midi, Nell Gwinns l'avait consacrée à s'informer auprès des voisins de John Shylock sur le compte du mys-

térieux personnage qui avait été aperçu rôdant aux environs du bungalow tragique.

L'heure matinale à laquelle le crime avait été commis n'avait pas été une circonstance favorable à l'aboutissement de ses investigations. Il avait connu maint échec avant de réunir, enfin, quelques indications qui, pour vagues qu'elles fussent, avaient cependant le mérite d'exister.

Est-ce à dire que son enquête n'avait pratiquement pas progressé ? Non pas. Un ouvrier, qui avait remarqué l'individu en se rendant à sa besogne, lui avait fourni une description assez détaillée du personnage. Celui-ci ne ressemblait en rien ni à Rudolph Bushell, ni à Ronald Olwyn. Mais les lunettes et la barbe dont le mystérieux personnage était affublé inspiraient quelque méfiance au détective. Ces deux agréments-là, ça vous transforme l'aspect d'un homme mieux qu'un gant une main. Un point sur quoi il s'était longuement attardé et auquel il attachait une importance toute particulière ; savoir si une auto avait été vue sur la route, derrière la propriété de John Shylock, n'avait malheureusement pas pu être éclairci. La raison en était qu'il n'y avait pas de constructions à cet endroit. La préméditation était manifeste cependant. Comment le mystérieux personnage avait-il pu, à loisir, étudier les coutumes de celui qu'il voulait supprimer sans attirer l'attention ? Evi-

demment, le quartier où s'élevait la maison ne connaissait pas une grande animation. Situé à l'extrême limite de Londres, il avait déjà une certaine allure de campagne. Pour peu que l'assassin eût pris soin de changer un tant soit peu son aspect extérieur, à chacune de ses promenades dans le secteur, il avait pu assez aisément se livrer à sa surveillance sans fixer l'attention.

Convaincu qu'il n'en apprendrait pas davantage, le détective s'était rendu ensuite auprès du docteur Brooks. Il ne fut nullement surpris lorsque le praticien lui affirma qu'il n'avait jamais imposé de séjour à l'étranger à son client Shylock. Il ne croyait pas à l'argument de la dépression nerveuse mis en avant par Betty. Donc, il ne fallait pas chercher plus loin les raisons qui avaient poussé le père de sa fiancée à vouloir quitter les îles Britanniques : il avait, tout simplement, voulu se soustraire aux entreprises de son mystérieux correspondant. Ce qui demeurait une énigme complète pour Nell Gwinns, c'était le revirement qui s'était produit soudain dans son attitude. Avant-il, à un moment déterminé, eu quelque motif de se croire à l'abri de toute tentative de la part de son rival ? Dans ce cas, quel était ce motif ? Un instant, l'inspecteur se demanda si le pauvre homme n'avait pas cru à la mort du « vengeur ». C'était évidemment une hypothèse à envisager. Il se produisit tant d'acci-

dents journallement dans une grande ville comme Londres ! Il avait suffi, par exemple, à son adversaire, de faire insérer un fait-part dans un quelconque journal pour endormir la méfiance de sa victime.

La chronique nécrologique des derniers jours consultée, Nell Gwinns n'avait relevé que trois personnes dont les initiales répondaient à celles de J. L. Ce fut la cause de trois nouvelles courses qui le menèrent du nord au sud de la ville. Non, ce n'était pas cela. Ces trois J. L. là étaient morts, bien morts ! Il n'y avait pas un doute à ce sujet. Alors, quoi ?

Légalement dépité, il se rendit à son cabinet du Yard où il n'avait plus remis les pieds depuis le matin. La correspondance, qui était arrivée depuis son départ, était là, au milieu de son bureau. L'une après l'autre, il déchira les enveloppes.

— Tiens ! Qu'est-ce que c'est que ça, murmura-t-il en sortant de l'une d'elles une photographie.

Et, brusquement, il se souvint de sa rencontre avec Rudolph Bushell. Maintenant, il fixait la photographie d'un regard étrange. Un étonnement indescriptible marquait ses traits.

Il y avait là un individu occupé à fracturer un coffre-fort. Et dans cet individu, Nell Gwinns venait de reconnaître, clair comme eau de roche, le père de sa fiancée !

Il eut comme un éblouissement,

Son futur beau-père, un voleur !... Pis peut-être !... Il crut qu'il allait tomber là, foudroyé !... C'était terrible !

Haletant, il se dirigea vers un évier. Pendant plusieurs minutes, il dut se frictionner vigoureusement pour opérer une réaction salutaire. Puis, comme un homme harassé par quarante-huit heures d'un labeur infernal, il retourna à sa table de travail. Les coudes appuyés sur le bureau, la tête entre les mains, il passa en revue les événements des dernières semaines. Comme tout commençait à s'éclaircir, à présent !

« Un bon conseil, Monsieur Gwinns... Rompez vos relations avec les Shylock avant qu'il ne soit trop tard. Là aussi votre carrière se joue... »

En lettres de feu, l'avertissement se représentait devant ses yeux.

Il y avait déjà quelques semaines de cela. L'incident remontait à l'époque du vol chez Lady Boltwood. Et c'était Rudolph Bushell qui lui avait donné ce conseil. Rudolph Bushell, ce démon, savait donc tout, prévoyait tout ? « Que savez-vous de moi ? Rien ! Rien du tout. Tandis que moi, je sais bien des choses de votre passé, Monsieur Gwinns. » Qui avait dit cela ? Rudolph Bushell, toujours lui ! Son passé ? Mais il était irréprochable ! Ou avait-il voulu en venir, qu'avait-il voulu insinuer ? Il se le demandait vainement.

(A suivre)

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## LA COUDRE

**Assemblée d'Eglise**  
(c) Les paroissiens étaient appelés dimanche soir à la chapelle en cloche pour assister à la première assemblée ordinaire de la nouvelle paroisse. La séance, présidée par M. Maurice Thébaud, a débuté par un culte. M. Eugène Terrisse, pasteur, a fait une revue rétrospective de l'année 1948 qui fut celle de la naissance de la nouvelle paroisse et de la construction de la chapelle et du clocher. Un historien de la paroisse depuis la fusion de la commune de la Coudre avec la ville de Neuchâtel a été présenté par M. Robert Béguin. Ce dernier rappelle tous les liens qui existent encore entre la population de la Coudre-Monruz et celle de Saint-Blaise. Les tâches futures des autorités paroissiales seront la recherche d'un terrain et la construction d'une chapelle de pierre.

**Les comptes**  
L'année 1948 a été marquée par de nombreuses opérations financières. Malgré des dépenses importantes, la situation est restée viable. Le budget pour 1949 est assez difficile à établir puisque c'est le premier et qu'il y a encore des frais extraordinaires en perspective. Le rapport de l'école du dimanche montre une importante progression des élèves. De 80 à 44 qu'il y avait en 1947, on est passé à 100, réparties en 7 groupes. Le chœur mixte s'est constitué et a procédé à l'achat d'un piano. La société de couture s'est bien développée aussi et fait du bon travail.

**Statistique de la nouvelle paroisse**  
La statistique 1948 donne les résultats suivants: La nouvelle paroisse compte 1408 âmes, se répartissant en 508 hommes, 530 femmes et 365 enfants. Les leçons de religion se donnent dans trois classes à 44 garçons et 28 filles. Le catéchisme compte 15 garçons et 14 filles. Il y a eu 148 baptêmes à Noël 1948. On a compté 26 baptêmes, 9 mariages dont 3 mixtes et 10 services funéraires. A noter que la population augmente chaque mois. Tous les rapports sont acceptés par l'assemblée. Cette dernière décide aussi de renoncer à l'inscription des noms spontanés.  
Dans les divers, il est demandé de faire disparaître les nombreux chiffres qui «décorent» les parois de la chapelle et de fixer l'école du dimanche plus tôt en été pour ne pas couper la journée.

## VIGNOLE

**PESEUX**  
**Un magnifique concert**  
(c) Samedi soir, devant une salle archicomble (plusieurs spectateurs avaient dû se tenir debout), la Société de musique l'«Echo du Vignoble» donnait son concert de gala, lequel fut incontestablement le plus beau et le mieux ordonné depuis bien longtemps.  
Sous la baguette de M. Gaston Reuille, cette phalange d'exécutants dont l'effectif approche de 60 enleva un programme digne d'une grande fanfare. Après une marche nuptiale, on entendit ces si fines scènes rustiques de J. E. Strauven, une mazurka romaine de Rogister, et une polonaise de Heyendal où deux solistes très doués, MM. Victor Stragotti et O. Van Landuyt tirèrent des notes de bugles avec infiniment de justesse et de sentiment.  
L'ouverture de «Cavalerie légère» de Suppé mit fin avec une marche de concert à cette première partie qui recueillit de vifs applaudissements et qui coïncidait en fait aux adieux de vieux uniformes de notre société, puisque de nouveaux équipements vont arriver sous peu.  
La deuxième partie du programme était littéraire et l'exécution en était laissée à la société la «Théâtre ouvrière du Locle» qui interpréta «La ligne de chance» de trois actes d'Albert Husson.  
L'interprétation fut bonne spécialement du côté masculin, et il faut relever le brio d'un jeune et talentueux acteur, Roger Aellen, qui tint son rôle sans défaillance et qui n'a rien à envier à un professionnel.  
En fin de soirée un bal fort animé a eu lieu à la halle de gymnastique.

## DANS LA PAROISSE

Après le culte célébré dimanche matin par M. Henri Gerber, a eu lieu l'assemblée annuelle de la paroisse sous la présidence de M. Charles Dinther, qui, après les premiers d'usage a fait voter sur les rapports des comptes et de la vie paroissiale qui ont été admis à l'unanimité.  
Pour donner suite à la nouvelle loi de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise à son régime d'application, l'assemblée sur la proposition du Collège des anciens a été appelée à se prononcer sur la réélection de nos deux pasteurs, MM. Henri Gerber et Charles Dinther, par un vote tacite, dans leurs fonctions pastorales pour une période de six ans.

## SAINT-BLAISE

**Disparition de la dernière roue de moulin**  
(c) Le nouveau propriétaire de la maison Borel, située dans le haut du village, ensuite de transformation des ateliers, a procédé à l'enlèvement du chenal et de la roue du moulin qui servait jusqu'à ces dernières semaines, à la marche d'une scie.  
Ainsi vient de disparaître le dernier témoin de la belle époque où le «Rum» était le principal artisan de notre richesse commerciale.

## L'Œuvre des athlètes

(c) Deux soirées théâtrales, fort réussies, viennent d'avoir lieu en faveur de la restauration du temple. Une équipe de jeunes acteurs, sous la remarquable direction du pasteur Siron, mena avec entrain le déroulement de l'Œuvre des athlètes de Duhamel.  
Une observation profonde, jointe à l'humour le plus vif, font la force de cette pièce et gagnent sans difficulté l'approbation des spectateurs. Cette œuvre serrée, riche de situations imprévues, étincelante d'esprit, à la même direction que l'œuvre de Molière: corrigier en amusant, noter avec un sens aigu du comique les ridicules d'une époque. Le jeu des acteurs, campé avec justesse et un naturel remarquable, vif, gai, entraînant, conquit le public. L'équipe est à louer d'avoir su redonner aux spectateurs ravis une œuvre saine et forte avec tant de succès.  
D'autres manifestations suivront, en faveur de la restauration du temple, qui est actuellement transformé en un chantier d'ou émergeant les formes pures de l'édifice qui retrouvera sa beauté première.

## CORTAILLOD

**Soirée des Jeunes Libéraux**  
(sp) Les jeunes libéraux de Cortaillod ont donné samedi soir leur soirée en la Grande salle, pleine d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Après les souhaits de bienvenue présentés par M. J.-P. Bourquin, président de la société, deux charmantes comédies furent excellemment interprétées par de jeunes acteurs et actrices pleins d'entrain. M. et Mme Ugo Crivello ont été également applaudis dans trois beaux morceaux de violon et piano.  
Le clou de la soirée fut incontestablement la monture, attendue avec impatience. Elle obtint un très grand succès. Tour à tour d'importants personnages de Cortaillod et d'ailleurs ont été chansonnés avec infiniment d'esprit et d' finesse.  
Les jeunes libéraux doivent être félicités pour le soin avec lequel ils ont préparé cette soirée très réussie.

## LE LANDERON

**Chez les Samaritains**  
(c) Une vingtaine de participants ont suivi avec persévérance le cours organisé sur l'initiative de notre section locale des samaritains. Le cours débuta le 4 janvier dernier sous la direction du Dr P. Gros-pierre qui était chargé de la partie théorique, tandis que la sœur visitante faisait bénéficier les élèves de sa grande expérience pratique.  
Dans une dernière séance qui eut lieu lundi soir, un examen présidé par le Dr Gros-pierre assisté des Dr H. Bersot, du Landeron et Pelet, de la Neuveville, a donné à chacun l'occasion de se rendre compte de la valeur de ces cours et de tout l'intérêt qu'ils suscitent.  
Après la séance, les participants se réunirent dans la salle de l'école ménagère où fut servie une agréable collation pendant laquelle les examinateurs se plurent à commenter les résultats obtenus. Le directeur de police, délégué du Conseil communal apporta les remerciements et les encouragements des autorités locales.

## A LA COTE

**Une conférence de Roger Nordmann**  
(sp) Véritable événement, si nous en jugeons par l'affluence extraordinaire des auditeurs, que nous a valu vendredi soir le «Rallèlement» de Corcelles-Cormondrèche, qui avait appelé M. Roger Nordmann à parler dans la grande salle de Corcelles de «Reportage et Chaîne du bonheur».  
Pendant plus d'une heure, l'orateur, qui est un jeune spécialiste du reportage radiophonique, a tenu son nombreux auditoire sous le charme de sa parole enjouée, facile et populaire.  
A l'aide d'anecdotes pittoresques, de traits spirituels et d'images vivantes, mais toujours simples, M. Roger Nordmann a montré, en parlant du studio de Lausanne, pour aller à travers la Suisse et le monde, les difficultés et les complications de son métier, dans lequel il est nécessaire de tenir compte des goûts de l'auditoire et des besoins du cœur humain; c'est là qu'est le secret de la Chaîne du bonheur. Le bénéfice intégral de la soirée, de 191 fr. 50, frais déduits, et la collecte à la sortie pour la famille sinistrée du drogiste d'Yverdon, de 150 fr., ont été remis à la Chaîne du bonheur.  
M. Robert Matthey, président du «Rallèlement», a introduit et remercié avec élégance le conférencier auquel il a remis une petite gerbe en miniature.

## SAINT-AUBIN

**Soirées musicales et théâtrales**  
(c) Samedi et dimanche soirs, le Chœur mixte de la Béroche a donné ses soirées annuelles sous la direction de M. Robert Kubler.  
La soirée comprenait un programme très chargé. Elle débuta par deux chœurs, puis ce fut à un quatuor d'hommes de se faire entendre dans six chants qui plurent beaucoup au public. Le Chœur mixte exécuta encore trois chœurs. La place fut ensuite laissée aux acteurs qui interprétèrent une pièce de théâtre en trois actes intitulée «Le grillon du foyer», de Mme Ludovic de Cornouailles. Certains acteurs tirent leur rôle admirablement bien. Dans l'ensemble, cette pièce — qui était longue — a été assez bien interprétée.  
Chanteurs et acteurs furent chaleureusement applaudis tout au long des deux soirs.

## CORCELLES-CORMONDRECHE

**Avec l'«Espérance»**  
(sp) Il est vraiment digne d'être relevé les concours que se prêtent, pour leurs soirées annuelles les sociétés de nos diverses localités; il y a à quelque chose de changé dans nos habitudes sociales, car autrefois on aimait à voir évoluer sur la scène des habitants de la commune qu'on finissait toujours par deviner sous leurs travestis.  
A Corcelles, c'était il y a quelques jours, la «théâtre» du parti socialiste du Locle, qui jouait une comédie pour notre chœur d'hommes l'«Aurore»; puis dimanche dernier, c'était le groupe littéraire de la Béroche, la «Mouette», qui prêtait son concours à notre fanfare l'«Espérance» en interprétant avec un réel succès une comédie en trois actes d'A. Blison. «Les surprises du divorce»; il y a à quelques semaines, le Chœur d'hommes de Pesieux avait la main heureuse en faisant appel à la société théâtrale du syndicat des chocolatiers.  
Mais les joyeuses «Surprises du divorce» n'ont pas éclipé la partie musicale qui a montré que notre fanfare l'«Espérance» se maintient en bonne forme et fait même des progrès sous la direction bienveillante et persévérante de M. Charles Vogel, de Cormondrèche.

## GRANDCHAMP

**Les retraites**  
(sp) Dans un monde désolé, hanté par le spectre de nouvelles catastrophes, les «retraites» organisées par notre communauté de Grandchamp répondent plus que jamais à nos aspirations actuelles.  
On vient de les grouper sous le titre général «Christ, notre Espérance». «Je suis le premier et le dernier, le Vivant» (Apocalypse I/18).  
Soufflons à quel point est débordante la vie religieuse de la communauté de Grandchamp qui est maintenant universellement connue.

## VAL-DE-TRAVERS

**TRAVERS**  
**Les départs regrettés**  
(c) Mlle Suzanne Lebel, institutrice à Travers, vient d'être nommée à Neuchâtel. Si cette nomination est flatteuse, elle nous prive d'une excellente pédagogue.  
Le prochain départ de M. Charles Jeanneret, agriculteur au Mont sur Travers, pour Bôle nous prive également d'un bon citoyen dont les états de service méritent une mention: seize ans membre du Grand Conseil, trente-sept ans de la commission scolaire, quarante-deux ans membre du Conseil général dont trois fois comme président, trente-six ans comme ancien d'Eglise, enfin trente-cinq ans inspecteur du bétail. Ajoutons qu'il fut un grand ami du tir. Mme Jeanneret fit partie pendant de nombreuses années du comité des dames inspectrices.

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

**Assemblée générale du club d'accordéon «Le Muguet», Neuchâtel**  
L'assemblée générale de cette sympathique société a eu lieu dimanche passé dans la grande salle du buffet de la gare. Bien fréquentée, elle fut l'occasion pour membres, parents et directeurs, de fraterniser quelques instants. Dans son rapport annuel, le président M. Maurice Matthey-Doret, MM. Louis von Allmen, président, G. Schlosser, vice-président, ainsi que deux membres fondateurs, furent particulièrement félicités et reçurent un souvenir de la société en récompense de leur activité et de leur dévouement.  
Le comité fut ensuite réuni en bloc à l'exception de M. Charles Badertscher, caissier, qui fut remplacé par M. E. Gosteli, non sans avoir été remercié pour les nombreux services rendus depuis plusieurs années.  
Après liquidation de l'ordre du jour, une partie récréative réunie dans une joyeuse ambiance, membres, parents et invités jusqu'à tard dans la soirée.

## SECOURS MUTUELS «HELVÉTI»

Section du Val-de-Travers  
Mercredi 9 mars, s'est tenue au Buffet de la gare, sous la présidence de M. Louis Reynard, l'assemblée générale annuelle de la section de Travers de la Société suisse de secours mutuels «Helvétia». L'ordre du jour comprenait le résultat des comptes de 1948 et le renouvellement du comité. Les recettes se sont élevées à 10,630 fr. et les dépenses à 9029 fr. 85 faisant ressortir un bénéfice de 1600 fr. 15. Le siège central a toutefois payé directement les cas de tuberculose et la dépense s'est élevée en 1948 à 5636 fr. Tenant compte de la participation de la section pour l'assurance tuberculose 918 fr., la dépense nette est de 4718 fr. Dans le compte général le bénéfice de 1600 fr. 15 se transforme en conséquence en un déficit de 3117 fr. 15. Après le rapport du caissier et des vérificateurs, l'assemblée passe au renouvellement du comité. Il est constitué comme suit: président, André Zbinden; vice-président, Arthur Jelmini; secrétaire des verbaux, Charles Julliat; adjoints, René Pellaton et Auguste Delay; commissaires: Arthur Jelmini et Louis Jund.  
L'assemblée rend ensuite hommage au président sortant, M. Louis Reynard qui a assumé la présidence pendant 18 ans. Il est chaleureusement remercié.

## NOIRAIGUE

**Une soirée réussie**  
(c) Le Chœur mixte et le Chœur d'hommes, dirigés le premier par M. Auguste Maeder, le second par le pasteur Kemm, ont eu l'excellente idée de donner en collaboration une soirée qui a remporté un très vif succès.  
Dans la partie musicale encadrée par l'«Hymne au pays» et «Terre neuchâteloise» de Panillon, on applaudit tour à tour chaque société ou l'ensemble dans des œuvres de Doret, Boller, Landry, Plimhof, Silcher, etc.  
Le programme comprenait en outre «Fludium» du drame d'un jour de Lessive, tragédie-comédie en un acte de Freuler, jouée dans un excellent mouvement par des personnages parfaitement adaptés à leurs rôles et qui mirent en joie une salle conquise dès le début.  
Avec «Les deux comtesses» opérette en un acte de L. Bordèse, le Chœur mixte renforcé d'éléments masculins a démontré une fois de plus combien ce genre lui convenait. Musique pimpante servie par la fraîcheur des voix, le gracieux des acteurs, charmants de leur jeu, émouvant, tout cela explique l'accueil enthousiaste des spectateurs qui réclamèrent en bis le chœur final.  
Au début de la soirée, la présidente du Chœur mixte, Mme Armand Monnet avait remis le diplôme de membre honoraire à Mlle Evelyne Nussbaumer et à MM. Altra Eschler et Jules-F. Joly, entrés, il y a trente ans dans la société.

## VAL-DE-TRAVERS

**CERNIER**  
**Une séance cinématographique**  
(c) Jeudi soir, en faveur du Fonds de secours scolaires, une séance cinématographique était organisée à la halle de gymnastique sous les auspices de la commission scolaire. A cette occasion, des clichés et films concernant les sports d'hiver notamment, furent présentés. Le moment «Comme le Gâté» a été même son concours à la manifestation.  
L'après-midi, une séance spéciale avait été réservée à nos écoliers.

## CHEZ NOS TIREURS

(c) Vendredi soir, la Société de tir de notre village s'est réunie en assemblée générale à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Marcel Gugg, de Fontainemelon.  
A cette occasion, l'assemblée a procédé à l'adoption des comptes et à la réélection de son comité, composé comme suit: président, M. Marcel Gugg; vice-président, M. Jean-Jacques Bochet; secrétaire, à désigner ultérieurement; caissier, M. Marcel Liengme; assesseurs, MM. Aurèle et Marcel Hugué, M. Paul Franc; deux membres doivent encore être désignés.  
D'autre part, il a été décidé que la section participerait avec 21 membres au tir fédéral de Coire. Le chef club ayant donné sa démission, il s'agit de procéder à son remplacement.

## UNE BONNE MONTRE

**F. JACOT-ROSSELET**  
St-Honoré 1, 1<sup>er</sup> étage, Neuchâtel  
CE SOIR, A LA SALLE DES CONFÉRENCES  
**RÉCITAL ARTHUR GRUMIAUX**  
VIOLONISTE  
Location chez HUG & Cie (Tél. 5 18 77) et à l'entrée

## RÉGION DES LACS

**MORAT**  
**Un incendiaire arrêté**  
Le juge d'instruction du district du Lac a ordonné l'arrestation d'un individu à la suite du troisième incendie qui vient d'éclater en l'espace de quelques jours dans la région de Cormondrèche.

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

**Assemblée générale du club d'accordéon «Le Muguet», Neuchâtel**  
L'assemblée générale de cette sympathique société a eu lieu dimanche passé dans la grande salle du buffet de la gare. Bien fréquentée, elle fut l'occasion pour membres, parents et directeurs, de fraterniser quelques instants. Dans son rapport annuel, le président M. Maurice Matthey-Doret, MM. Louis von Allmen, président, G. Schlosser, vice-président, ainsi que deux membres fondateurs, furent particulièrement félicités et reçurent un souvenir de la société en récompense de leur activité et de leur dévouement.  
Le comité fut ensuite réuni en bloc à l'exception de M. Charles Badertscher, caissier, qui fut remplacé par M. E. Gosteli, non sans avoir été remercié pour les nombreux services rendus depuis plusieurs années.  
Après liquidation de l'ordre du jour, une partie récréative réunie dans une joyeuse ambiance, membres, parents et invités jusqu'à tard dans la soirée.

## SECOURS MUTUELS «HELVÉTI»

Section du Val-de-Travers  
Mercredi 9 mars, s'est tenue au Buffet de la gare, sous la présidence de M. Louis Reynard, l'assemblée générale annuelle de la section de Travers de la Société suisse de secours mutuels «Helvétia». L'ordre du jour comprenait le résultat des comptes de 1948 et le renouvellement du comité. Les recettes se sont élevées à 10,630 fr. et les dépenses à 9029 fr. 85 faisant ressortir un bénéfice de 1600 fr. 15. Le siège central a toutefois payé directement les cas de tuberculose et la dépense s'est élevée en 1948 à 5636 fr. Tenant compte de la participation de la section pour l'assurance tuberculose 918 fr., la dépense nette est de 4718 fr. Dans le compte général le bénéfice de 1600 fr. 15 se transforme en conséquence en un déficit de 3117 fr. 15. Après le rapport du caissier et des vérificateurs, l'assemblée passe au renouvellement du comité. Il est constitué comme suit: président, André Zbinden; vice-président, Arthur Jelmini; secrétaire des verbaux, Charles Julliat; adjoints, René Pellaton et Auguste Delay; commissaires: Arthur Jelmini et Louis Jund.  
L'assemblée rend ensuite hommage au président sortant, M. Louis Reynard qui a assumé la présidence pendant 18 ans. Il est chaleureusement remercié.

Ce n'est plus une surprise... mais un gros succès!

Toutes les ménagères affirment que la

**QUINZAINE DU PORC**

de la **BOUCHERIE-CHARCUTERIE**

**LEUENBERGER**

comble tous les désirs

Malgré nos fortes ventes, nous satisferons toujours les demandes les plus exigeantes

Tél. 5 21 20

**POLICE PRIVÉE**

Recherches - Enquêtes - Renseignements par détective diplômé

Case postale 29653, Neuchâtel 1

**Trousseaux** complets à prix très avantageux à partir de **Fr. 420.-**

Les draps avec belles broderies et monogrammes. Grand choix en articles pour trousseaux. Facilités de paiement. Nous réservons le trousseau pour plus tard. Demandez échantillons à la fabrication de trousseaux JAEGLI

Bienne 168

**Pour une vraie... MACHINE A LAVER**

**CH. WAAG** Tél. 5 29 14 - Manège 4

Seul spécialiste dans le canton avec atelier de révision et stock de rechange

Vingt ans d'expérience

**Une bonne montre s'achète chez F. JACOT-ROSSELET**

St-Honoré 1, 1<sup>er</sup> étage, Neuchâtel

**CE SOIR, A LA SALLE DES CONFÉRENCES**

**RÉCITAL ARTHUR GRUMIAUX**

VIOLONISTE

Location chez HUG & Cie (Tél. 5 18 77) et à l'entrée

Parbleu! un vêtement Frey

Neuchâtel

**Fr. 580.-**

tel est le prix de ce joli studio

**J. Skrabal**

MEUBLES - PESEUX

Demandez le prospectus illustré

1 divan-couch très pratique, avec coffre pour literie

2 fauteuils confortables

1 belle table ronde.

**MOTO**

Motoscoche 350 TT, sortant de révision, solignée, à vendre (motif: départ à l'étranger). - Neuchâtel, Tél. 5 19 12.

**Bijoux-Michaud**

Voyez... nos vitrines!

PLACE PURRY 1

**Une tache à votre habit! vite un flacon de Menciline**

LE MEILLEUR DÉTACHANT

Flacons Fr. 1.70 et 3.45

Dans les pharmacies et drogueries seulement

**Wisa-Horia**

avec gros pneus DANS TOUTES LES TENTES

Arrangements de paiement

Catalogue gratuit

**Meubler G. Meyer**

Pour un véritable **Boudin à la crème** extra une adresse **A. VOUGA**

Charcuterie de campagne

Halle aux viandes

L'article réclame des Magasins **Meier S. A. :**

Biscuits mélangés, douze variétés extra, 2 fr. 90 la livre, avec timbres es-compte

**Mon mobilier**

Je l'achèterai chez **Meubler G. Meyer**

Arrangements de paiement

**Reserves de ménage**

A l'occasion de l'assemblée des membres et déléguées du Centre de liaison des Associations féminines zurichoises, le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail et à la défense nationale économique a recommandé aux ménagères de faire des réserves d'articles de première nécessité pour 2 à 3 mois.

Grâce à leur qualité et à leur faculté de conservation, les graisses et les huiles comestibles **ASTRA** sont particulièrement indiquées pour constituer les réserves de ménage.

**GRAISSE COMESTIBLE**

**HUILE COMESTIBLE**

**ASTRA** qualité et confiance!

**Cours de répétition SOLDATS!**

Ne manquez pas de souscrire un abonnement à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»,

**Fr. 1.50**

pour la durée du cours.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Compte postal IV 178

# Renouvellement des abonnements

à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le deuxième trimestre de 1949

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encartés dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement pour le deuxième trimestre de 1949.

## Prix de l'abonnement

jusqu'à fin juin 1949	Fr. 6.70
» » septembre 1949	Fr. 13.20
» » décembre 1949	Fr. 19.90

Les personnes qui ont payé leur abonnement pour six, neuf ou douze mois n'ont pas à tenir compte du présent avis, ni du bulletin de versement qu'elles reçoivent actuellement.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# L'acheteur d'une SIMCA-8 reçoit plus qu'il ne paie...



Toutes les routes sont belles avec une SIMCA

AGENCE OFFICIELLE: M.P. GIRARDIER, Garage Hironnelle, NEUCHÂTEL - Tél. 5 3190

Vente et service: SAINT-MARTIN: Garage Javet SAINT-AUBIN: Garage Perret

Le prix de la SIMCA-8 et ses frais minimes d'entretien en font une voiture réellement avantageuse.

De nombreux perfectionnements techniques et des améliorations de carrosserie ont été apportés à la production 1949 qui comprend

la BERLINE	4 places	Fr. 7.100.-
le COUPÉ	2 >	> 8.100.-
le CABRIOLET	4 >	> 9.200.-

Finition moderne très soignée, porte-bagage, housse métallique à la roue de secours, volant flexible, etc.

Demandez-nous un essai!



# LA VIE NATIONALE

## PREMIER ANNIVERSAIRE

### Comment a fonctionné l'assurance vieillesse et survivants

Notre correspondant de Bernon nous écrit:

Certaines critiques ont été formulées dans la presse, en Suisse allemande notamment, contre l'application de la loi d'assurance vieillesse et survivants. Aussi, l'administration centrale a-t-elle jugé opportun de renseigner la presse sur les expériences faites pendant la première année du nouveau régime.

Disons d'emblée qu'on ne peut raisonnablement reprocher à ceux qui ont pour tâche de mettre en œuvre les dispositions d'une loi compliquée par nature de ne pas trancher du premier coup et avec une impeccable sûreté tous les cas qui peuvent se présenter. On aura beau faire, la loi et son cortège de règlements, si précis et si détaillés qu'ils soient, n'épouseront jamais tous les contours de la vie infiniment variée. De là quelques accrocs, inévitables surtout au début, alors que l'appareil administratif est encore « en rodage » et que le public ne semble pas toujours exactement instruit de ses obligations.

C'est ainsi que de nombreuses personnes ayant droit à la rente ordinaire en 1949 déjà ne se sont pas encore annoncées, peut-être dans l'idée que l'assurance versait automatiquement les prestations une fois remplies les conditions légales. Mais ce n'est pas le cas et les assurés en droit de faire valoir leurs prétentions doivent présenter une demande à la caisse à laquelle ils sont affiliés.

Bien plus, on a constaté qu'il y a encore des gens, né après le 1er janvier 1883, qui ont négligé de se faire inscrire et ne possèdent pas de certificat d'assurance.

Toutes ces irrégularités rendent plus difficile encore le travail des caisses et des différents services de contrôle. Néanmoins, nous assure-t-on, l'organisation a fait ses preuves. On a demandé et reçu plus de deux millions de formules remplies par les personnes astreintes à payer des cotisations, établi autant de certificats d'assurance, tenu au courant des diverses prescriptions plus de 500.000 personnes chargées de la comptabilité, réglé par dizaines de milliers des changements d'affiliation nécessités, pour la plupart, par la création de nouvelles caisses professionnelles.

Pour toute cette besogne, on n'a pas eu besoin de 1500 employés qu'on avait prévus tout d'abord, pour les caisses de compensations. L'effectif n'a pas dépassé 1450.

A ce nombre, il faut ajouter toutefois les 87 employés de la centrale de compensation à Genève et les 65 personnes qui, à l'Office fédéral des assurances sociales à Berne, travaillent actuellement pour l'assurance vieillesse et survivants. Dans les communes et dans chaque entreprise, soit publique soit privée, il y a depuis un an des employés qui doivent consacrer une bonne partie de leur temps à tenir à jour les fiches des assurés, à comptabiliser les cotisations versées, à inscrire les mutations, etc.

Si nous n'avons pas de surprises désagréables quant à l'ampleur de l'appareil bureaucratique, il n'en reste pas moins que les frais d'administration seront plus élevés qu'on ne l'avait supputé. Cela provient des augmentations de salaire et des frais de matériel et des indemnités plus fortes versées aux agences communales des caisses cantonales de compensation. Les comptes ne seront cependant établis qu'à fin mars. On espère que les dépenses administratives ne dépasseront pas toutefois le 5 pour cent des cotisations, proportion considérée comme normale dans le message relatif à la loi d'assurance vieillesse et survivants.

Pour 1948, le total des cotisations atteindra sans doute 395 millions — chiffre qui correspond à ce qu'on avait calculé pour une période de prospérité économique — à quoi il faut ajouter les contributions des pouvoirs publics. Etant donné qu'on a payé, l'an passé, à peu près 122 millions en rentes transitoires (rentes versées aux personnes âgées de plus de 65 ans et qui ne disposent pas de ressources suffisantes) et compte tenu des autres frais, c'est un solde actif de plus de 400 millions que laissera le premier exercice. Ne disons pas « bénéfice », car cette somme devra être mise en réserve pour le paiement des rentes ordinaires.

Ces rentes ordinaires sont servies aux ayants droit dès le 1er janvier 1949. On compte qu'il y aura 20.000 bénéficiaires pour les rentes de vieillesse (dont 6000 couples) et 6000 bénéficiaires pour les rentes de survivants.

Signalons enfin que 13.000 de nos compatriotes à l'étranger se sont, jusqu'à présent, annoncés pour l'assurance facultative. Ce nombre peut paraître bien faible, mais il faut considérer les difficultés inhérentes au chaos monétaire et aussi à celles que suscitent certains gouvernements. Ce problème sera d'ailleurs abordé lors des négociations destinées à conclure des conventions internationales sur l'assurance des étrangers établis en Suisse.

Des voix se sont élevées pour demander déjà une révision de la loi. En haut lieu, on estime qu'une telle entreprise serait tout à fait intempestive. Il faut laisser passer un certain temps avant de pouvoir décider si certains défauts tiennent au texte même de la loi ou s'ils sont, plus simplement, les conséquences de l'inexpérience du début. Cette opinion est la sagesse même. G. F.

## Les C.F.F. vont accroître leur production d'énergie électrique.

BERNE, 14. Le bassin collecteur des lacs de Ritom et de Barberine sera élargi afin d'accroître la production d'énergie électrique, la consommation des C.F.F. ne cessant d'augmenter par suite des améliorations apportées à l'horaire, notamment: Le conseil d'administration des C.F.F. vient d'accorder, à cet effet, un crédit de 1.178.000 fr. pour l'adduction des ruisseaux du val Canariva dans le lac de Ritom. Deux canaux à flanc de coteau seront aménagés pour amener l'eau dans un nouveau bassin de réception qui sera relié au lac de Ritom. Il s'agit là de la deuxième étape des travaux, la première étape (adduction des eaux de la Garegna au lac de Ritom) étant en cours d'exécution. On prévoit l'achèvement de cette dernière pour le printemps 1950. L'apport annuel minimum est évalué à 5.235.000 m<sup>3</sup> d'eau. La superficie du lac de Ritom passera de 31 à 40 km<sup>2</sup> (augmentation 29 %).

Pour ce qui est du lac de Barberine, le conseil d'administration des C.F.F. a approuvé l'adjudication des travaux visant à l'adduction des eaux du Triège au lac de Barberine. Ces travaux sont divisés en deux lots: 1. Les prises d'eau et les canaux collecteurs à flanc de coteau à Emoney, ainsi que 1000 m. de galerie; 2. 2820 m. de galerie du côté du lac de Barberine.

Les patients militaires et la collecte du ler août. — LUGANO, 14. L'assemblée annuelle des délégués de la Ligue des patients militaires suisses, à laquelle prirent part des représentants des sections de toute la Suisse, s'est tenue samedi et dimanche à Lugano. L'assemblée a pris connaissance avec intérêt des travaux relatifs à la nouvelle loi sur l'assurance militaire. En ce qui concerne la collecte nationale du ler août 1948, destinée — « a priori » — aux soldats tuberculeux, et, par la suite, à la lutte contre la tuberculose, l'assemblée des délégués de la L.P.M.S.: 1. S'oppose fermement à la répartition effectuée par le comité de la fête nationale; 2. Requiète qu'un montant de 350.000 fr. au minimum, sur un total de 1.160.000 fr. soit mis à la disposition des soldats tuberculeux ou de leurs veuves dans le besoin; 3. Exige, pour des raisons de principe, l'institution d'une commission paritaire.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

## Vers l'institution de conseillers communaux permanents au chef-lieu

Le Conseil général de la ville de Fribourg a décidé à l'unanimité d'inviter le Conseil communal à poursuivre ses travaux en vue d'une réforme administrative comportant l'introduction de conseillers communaux permanents. L'autorité cantonale sera priée, de son côté, de procéder à une révision dans ce sens de la loi cantonale sur les communes et paroisses.

## Pour une classe protestante de langue française

(sp) Les membres responsables de la paroisse réformée de langue française de Fribourg étaient convoqués, il y a quelques jours, pour discuter la question de l'ouverture d'une classe de langue française. Après divers exposés et rapports de la commission scolaire et de la commission nommée pour étudier ce problème qui tient tant au cœur des protestants de Fribourg, il y eut un entrain des plus captivants et l'on put passer au vote: sur 88 bulletins délivrés 81 donnèrent une réponse affirmative (1 non, 1 blanc et 5 non rentrés) à la question: « Désirez-vous la création d'une classe de langue française »?

Les réformés de Fribourg sont en grande majorité Suisses allemands, de sorte que jusqu'à présent, il n'y a pas de classe française protestante. Les Fribourgeois sont bilingues et ont un enseignement bilingue également.

## CARNET DU JOUR

Salle de conférences: 20 h. 16. Récital de violon Arthur Grumiaux. Cinémas

Rex: 15 h. et 20 h. 30. New-Orléans. Les rois du jazz. Studio: 15 h. Le maître de la prairie. 20 h. 30. Die Fiedermas (La chauve-souris). Apollo: 15 h. et 20 h. 30. La cité sans voile. Palace: 15 h. et 20 h. 30. L'ange qu'on m'a donné. Théâtre: 20 h. 30. Mélodie d'hiver.

## CHRONIQUE HORLOGÈRE

### L'information horlogère suisse

Le 10 mars 1949, l'information horlogère suisse a tenu sa 35<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, à l'hôtel de Paris, à la Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Alphonse Blanc, président. Cette assemblée s'est déroulée sous le signe de la collaboration et du dévouement des membres et des dirigeants de cette importante association, qui travaille pour le bien de l'industrie horlogère.

Le directeur, M. René Mattioli, a donné connaissance du rapport de gestion pour l'année 1948. Il a mis l'accent sur la marche ascendante de l'information horlogère, qu'il dirige avec une attention scrupuleuse qui ne se dément jamais. Les trois branches de l'activité de cette institution se développent régulièrement. 1332 dossiers ont occupé le service du contentieux, pour 7 millions de francs environ. Le département des renseignements a dû faire face à 5734 demandes, alors que le service des marchés de fabrication a reçu 402 mandats et en a liquidé 365.

Le nombre des membres s'est accru de 25 unités. L'information horlogère groupe actuellement 686 maisons qui appartiennent à l'horlogerie, à la bijouterie et aux branches annexes. L'assemblée a adopté, sans discussion, les comptes présentés, le budget pour l'année 1949 et a donné décharge de leur gestion aux organes responsables de l'information horlogère suisse. Deux nouveaux membres du conseil d'administration ont été nommés en la personne de M. Pierre Blank, directeur de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (F.H.), à Bienne, et M. Oscar Herzog, administrateur de la maison Oris Watch Co S.A., à Hölstein, comme délégué de l'Association Roskopf.

Notre correspondant des Verrières nous écrit: M. E. Bovet, inspecteur forestier, a présenté son rapport annuel sur l'exercice 1948 à la commission forestière du Vime arrondissement qui s'est réunie aux Verrières samedi dernier. Ce rapport — volumineux et fouillé — dont les remarques sont illustrées de nombreuses tables comparatives, a vivement intéressé les délégués; il nous paraît utile d'en donner ici l'essentiel, en suivant de très près le texte de M. Bovet.

### Le marché en 1948

L'activité intense dans le bâtiment avait provoqué, au début de 1948, une forte demande de bois de service résineux; mais, dès le mois d'octobre, on enregistra un marasme général dans le commerce des grumes: certains scieries de chez nous avaient leurs chantiers encombrés de sciages invendus et trouvaient les prix officiels trop élevés; quant aux acheteurs suisses-allemands, ils pouvaient se ravitailler sur place par suite des coupes supplémentaires imposées par l'invasion du bostryche ou acquérir à meilleur compte que dans notre valon des grumes importées en grandes quantités de la Forêt-Noire. « C'est pour ces raisons qu'on se trouva à la fin de l'exercice de 1948 avec des lots de grumes invendus, ce qui ne s'était plus vu depuis de nombreuses années. »

### Le bostryche

Le rapport signale le fléau du bostryche qui, l'an dernier, causa de grands dégâts dans certaines régions du canton et imposa aux responsables de nos forêts une surveillance accrue. L'abattage de résineux atteints ou menacés et l'écorçage de tous les bois de râperie. Dans le Vime arrondissement, on n'a heureusement enregistré que 250 m<sup>3</sup> de bois « bostrychés » abattus, tandis que dans chacun des deux arrondissements de Saint-Blaise

## Sylviculture dans notre canton

### Les forêts du Vime arrondissement en 1948

Malgré la présence de l'insecte ravageur dans l'arrondissement, on y a exploité 7012 m<sup>3</sup> de bois dans les forêts publiques, soit 4,4 m<sup>3</sup> par hectare, si l'on ne tient compte que des produits principaux qui constituent le 93,7 % de l'exploitation totale. (Le maximum se rencontre aux Bayards: 4,9 m<sup>3</sup> par ha; aux Verrières: 4,8.) Ces 7012 m<sup>3</sup> comprennent 5187 m<sup>3</sup> de bois de service et 1825 m<sup>3</sup> de bois de feu. La proportion des bois de service s'élève à 76,1 % des produits principaux de nos forêts; les Verrières viennent en tête avec 78,8 %. Les chablis forment le 16,6 %, soit presque le double de l'année dernière, et c'est la lutte contre le bostryche qui en est cause.

### Recettes et frais d'exploitation

Les recettes brutes des forêts publiques de notre arrondissement ont atteint 366.445 fr. 30 (soit, en fonction des mètres cubes exploités, 52 fr. 28 par m<sup>3</sup>); les frais d'exploitation: 93.555 fr. 15 (13 fr. 34 par m<sup>3</sup>); les recettes nettes: 272.910 fr. 15 (38 fr. 92 par m<sup>3</sup>). « Pour l'ensemble des produits on a enregistré ainsi, par rapport à l'exercice 1947, une augmentation de 3 fr. 93 par m<sup>3</sup> pour les recettes brutes, de 0 fr. 35 sur les frais et de 3 fr. 58 sur les recettes nettes. »

### Le bois de service

Les prix moyens du mètre cube de bois en grume pris en forêt ont été les suivants pour les six administrations de l'arrondissement qui, toutes, ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente: Etat: 58,97 (+ 7,52); Noiraigue: 60,01 (+ 9,38); Travers: 64,01 (+ 7,05); la Brévine: 61,12 (+ 9,27); les Bayards: 59,31 (+ 6,12); les Verrières: 59,41 (+ 8,73).

« Ces prix de vente qui n'avaient encore jamais été atteints depuis que le Vime arrondissement existe, soit depuis 1925, sont à considérer comme des maxima. Le marché des bois de service résineux n'étant plus contingenté, ni réglementé par des prix officiels, les prix seront déterminés à l'avenir par l'offre et la demande. » Comparez le maximum atteint en 1948, à Noiraigue: 64 fr. 01, avec le minimum obtenu en 1936 dans cette même commune, soit 17 fr. 11!

On fait une constatation pareille dans les bois de râperie, où les augmentations s'échelonnent de 5 fr. 02 à 9 fr. 53 par m<sup>3</sup>, et où le prix maximum est atteint à la Brévine avec 89 fr. 82. En 1932, le stère de bois de râperie était de 10 fr. 18 (Noiraigue)!

### Le bois de feu

Maintenant nous nous demanderons avec M. Bovet qu'en est-il du bois de feu? Les prix moyens du quartelarge sapin en forêt ont varié en 1948 de 20 fr. 18 à 24 fr. 92 le stère, suivant les communes. Quant au quartelarge hêtre, le prix minimum a été constaté aux Bayards, soit 30 fr. 63, et le maximum à Travers, soit 35 fr. 44. Quand on pense que le stère de quartelarge sapin s'est payé 6 fr. en 1938 à la Brévine et que celui de hêtre valait 10 fr. 02 aux Verrières en 1933, on mesure le rythme accéléré de la vie économique.

### Pour clore

On ne peut toucher ici tous les points traités par le rapport de l'inspecteur forestier: on voudrait dire toutefois que, dans les « Divers », M. Bovet rappelle l'ouverture de la frontière franco-suisse, entreprise avec l'aide du Bureau topographique fédéral. Nous avons longuement parlé ici en octobre 1948, de l'œuvre de grande envergure réalisée par M. Bovet: grâce à son labeur persévérant, la frontière est désormais marquée sur près de 25 km., soit de l'ouest de la commune du Cerneux-Péquignot à la borne 182 qui forme la limite entre Neuchâtel et Vaud. Il peut être fier d'avoir achevé en l'année du Centenaire la délimitation d'une frontière « telle qu'elle est fixée au procès-verbal du 4 novembre 1824, établi entre le Royaume de France et la Principauté de Neuchâtel. » Léo VAGLIO.

## LES SPORTS

### SKI

#### Concours local de ski des Hauts-Genèveys

(e) Notre société de gymnastique avait organisé dimanche un petit concours de ski pour la jeunesse. Ce concours s'est déroulé sur un temps splendide et devant un nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux participants. Seule la neige irrégulière n'a pas permis de faire des prouesses. Voici les premiers résultats: Combiné alpin (catégorie dames): 1. Suzanne Opplinger; 2. Jacqueline Maillardet; 3. Emma Bocard. Pupilles, 1<sup>re</sup> catégorie (13 à 16 ans): 1. Jean-Pierre Sala; 2. Charles Huguenin; 3. Albert Schenk; 4. Georges Bocard. Pupilles, 2<sup>me</sup> catégorie (10 à 12 ans): 1. Roland Cuhe; 2. Oswald Brandt; 3. Théo Brandt. Combiné alpin (actifs): 1. Gilbert Béguin; 2. Roger Maillardet; 3. Gérard Béguin. Combiné (descente, slalom, fond, saut): 1. Roger Maillardet, Gérard Béguin, hors concours.

#### Le Giron jurassien a fêté son quarantième anniversaire à Chasseral

Dimanche 13 mars, le Groupement des skis-clubs du Jura, appelé Giron jurassien, un des plus forts membres au point de vue du nombre des clubs de la Fédération suisse, de ski, a fêté à Chasseral, son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Par un temps splendide, une neige excellente, plus d'une centaine de skieurs se sont retrouvés à Chasseral. M. Maurice Wenger, du Ski-club Neuchâtel, président actuel du Giron jurassien, a rappelé dans une allocution les origines du groupement. C'est le 24 janvier 1909 que les Skis-clubs de Chaux-de-Fonds, Bâle, Bienne, Neuchâtel, Villaret, Saint-Lmier et Berne ont fondé le Groupement jurassien. M. Wenger a su intéresser les skieurs présents en donnant un aperçu des assemblées du Giron qui au début avaient lieu à Chasseral, il évoqua les premiers concours du Giron où lors des concours de saut, il fallait sauter cinq mètres au minimum pour que le concurrent soit classé. Qui aurait cru qu'il fut un temps, pourtant pas encore si éloigné, où l'on pouvait parler d'une distance de 5 mètres pour un concours de saut, alors que nos sauteurs actuels sautaient 50, 60 et 70 mètres? Félicitations aux promoteurs de la

## Emissions radiophoniques

### Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, réveillé-matin. 7.15, inform. 7.20, musique légère. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.30, rythme varié. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, « Le soldat de chocolat ». d'Oscar Strauss. 13 h., les auditeurs sont du voyage. 13.10, une jeune première de la chanson: Lucienne Delye. 13.30, les quatre ballades de Chopin. 13.45, deux pages de Wagner. 14 h., la cérémonie d'inauguration du XX<sup>ème</sup> Salon international de l'automobile. 17.29, signal horaire. 17.30, causerie-audition: de l'ouverture au poème symphonique. 18 h., réctal de piano. 18.15, chansons d'Espagne. 18.40, disque. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., reportage. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le micro du temps. 19.40, la chaîne du bonheur. 20 h., le feuilleton: « Maria de la nuit ». 20.30, surprise-party. 21.10, un grand documentaire de Radio-Lausanne: trente ans d'histoire. 22.30, inform.

### Beromunster et télédiffusion: 7.05, disques. 12.15, bagatelles musicales. 13 h., « Pallasse », opéra de Leoncavallo. 17.20, quelques disques. 18 h., mélodies et refrains. 21.20, concert.

### Radio Médiateur partout

Un privilège bien masculin!... que celui de se raser avec la crème à raser de Roger & Gallet, Paris, car sans eau, sans blaireau, vous serez vite et bien rasé. Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S.A., 4, rue du Beulet, Genève, Département 12

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

**Caisse cantonale d'assurance populaire**

NEUCHÂTEL, rue du Moële 3

Trempé avec

**OMO**

est à moitié lavé



**Souliers de quartier**  
 DEUX SEMELLES, BOX NOIR . . . . . 26.80  
 BOX NOIR, COUSU TRÉPONTE . . . . . 29.80

**Kurth** Neuchâtel

**Le tailleur**  
 est un homme de goût qui doit entourer de belles choses, c'est pour cela qu'il a choisi son mobilier chez



Auvernier  
**Salles à manger depuis Fr. 650.-**

CE SOIR, A LA SALLE DES CONFÉRENCES  
**RÉCITAL ARTHUR GRUMIAUX**  
 VIOLONISTE  
 Location chez HUG & Cie (Tél. 5 18 77) et à l'entrée

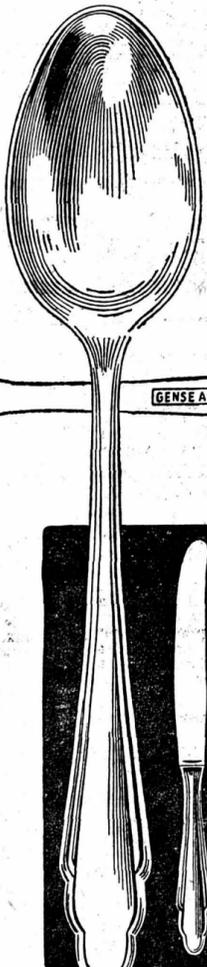
**Le POISSON**  
 est sain, bon et avantageux. Alors, consommez-en au moins deux fois par semaine

**Truites de rivière**  
**Truites du lac**  
**Tranches de brochet**  
**Tranches de truite**  
**Collin, cabillaud entier ou en tranches**  
**Soles et filets de sole**  
**Filets de dorsch, merlans**  
**Escargots - Harengs fumés et filets**  
**Salami Negroni**

**Excellent foie gras**

**LEHNHERR**  
 Rue du Trésor 4 - Tél. 5 30 92

La qualité d'un couvert argenté se reconnaît à la surface inférieure



se reconnaît à la surface inférieure

La qualité d'un couvert argenté ne se mesure pas d'un coup d'œil. Mais qu'une cuiller ou une fourchette porte la marque GENSE : voilà la garantie d'une argenterie suédoise de grande classe et de grande allure. PALACE, le modèle reproduit ici, est lourdement argenté (90 gr. sur alpacca). La couche d'argent est plaquée selon le procédé spécial d'argenterie GENSE, avec une couche de renfort aux endroits les plus exposés. Et les lames des couverts PALACE sont de premier ordre elles aussi : un acier suédois inoxydable et spécialement trempé leur assure un tranchant incomparable.

Examinez les couverts PALACE dans les magasins spécialisés. Ils sortent de la plus grande et la plus ancienne maison suédoise de la branche.

TALL FORTMENT ARGENTÉ

**Palace**  
 L'impeccable métal argenté suédois

S. A. GENSE, ESKILTUNA, SUEDE  
 Représentant général : A. PFISTER S.A., 6, av. Fraisse, Lausanne

Pour votre automobile



**l'huile pour moteurs de marque mondiale**

En vente auprès des garages  
 Représentants généraux pour la Suisse

**Bürkle & Co Zürich**  
 Tél. (051) 23 46 76/78

**LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS**  
 ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent par l'IMPRIMERIE CENTRALE, 6, rue du Concert, à Neuchâtel

OCCASION A SAISIR  
**BEAU PIANO**  
 en bon état (Pleyel), modèle Baby, clavier neuf, à vendre 450 fr., rendu sur place, et l'excellent piano Schmidt-Flohr, superbe instrument à l'état de neuf, 850 fr. - Mme R. Visoni, Parc 9 bis, tél. (089) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

Avec notre **THON** au détail la mayonnaise « Armailli » s'impose HOPITAL 10

**PIANO**  
 brun, cordes croisées, cadre en fer, marque « Franke, Leipzig », à vendre, chez Mme Stöckli, Egli-se 6.

A vendre auto « Plymouth » en parfait état, Garage Stauffer, Serrières.

A vendre lit d'enfant 120 cm. de long. Demander l'adresse du No 791 au bureau de la Feuille d'avis.

**VERNIS COPAL** pour bateaux anti-fouling cuivre marine white

Composition verte de cuivre Nouveauté hollandaise

**Pinceaux** chez les spécialistes: **M. THOMET** ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Les Magasins Meier S. A. vendent toujours le Montagne supérieur à 1 fr. 25 le litre, avec timbre es-compte.



**Vuilliamenet** ÉLECTRO-QUELQUES INSTALLATIONS NEUCHÂTEL libre et installe rapidement

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



**UNE RÉVOLUTION DANS LE GRAISSAGE**

L'efficacité des huiles minérales pures est limitée par leur constitution naturelle et elle se révèle de plus en plus insuffisante en face des exigences croissantes du graissage du moteur moderne. Il devenait donc toujours plus nécessaire de réaliser un progrès dans ce domaine et de pourvoir le lubrifiant de qualités foncièrement nouvelles.

Après dix ans de recherches scientifiques et d'essais pratiques, „Shell“ a réussi à mettre au point une huile nouvelle remarquable ayant pour base une huile pour moteur d'avion dont les qualités se sont affirmées à l'épreuve de la guerre.

Cette huile - Shell X-100 Motor Oil - réunit des propriétés absolument neuves et qui, comparées à celles des huiles minérales pures, constituent un réel progrès. Son action se manifeste de la manière suivante:



- ➔ **conserve au moteur son rendement initial**  
 en empêchant la formation de dépôts résineux sur les tiges de soupapes ainsi que le gommage des segments de piston.
- ➔ **prolonge la durée du moteur**  
 en supprimant la cause principale d'une usure prématurée: la corrosion des paliers, pistons et cylindres.
- ➔ **nettoie le moteur et lui assure la condition de fonctionnement la plus favorable**  
 en maintenant en fine suspension les résidus et les impuretés.

**SHELL X-100 MOTOR OIL MARQUE UNE RÉVOLUTION DANS LE GRAISSAGE**

La pêche est ouverte chez **Wodey-Suchard** Neuchâtel

A vendre par particulier, auto « Ford » 11 CV, modèle 1934, en parfait état, ayant peu roulé, Prix avantageux. - Téléphoner au No 5 32 16 dès 19 heures.

**Pour combattre** le rhume... le rhum des Magasins Meier S. A. est recommandé.

**FORD V-8** 1935, 18 CV, conduite intérieure, deux portières, en parfait état. Prix intéressant.

**MOTOS**  
 Plusieurs motos, modèles récents, « JAWA », etc., reprises du Salon de l'automobile, seront en vente dès fin mars 1949, à prix intéressants.

**AUTOS-MOTOS**  
 Pesoux, tél. 6 16 85

A vendre **CHIEN**  
 berger allemand, 8 mois, noir et feu. Adresser offres écrites à Z. B. 740 au bureau de la Feuille d'avis.

**Louez Achetez Vendez**

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**Superbe occasion**  
 A vendre par particulier une **MOTO** « Norton » 500, neuve. - Prix très intéressant. - Adresser offres écrites à X. D. 796 au bureau de la Feuille d'avis.

**« PONTIAC »**  
 Superbe occasion, à vendre, faute d'emploi, à l'état de neuf, ayant roulé 10.000 km., modèle 1947, conduite intérieure bleue. Faire offres sous chiffres P. G. 80236 L., à Publicitas, Lausanne.

**AUTOS**  
 Plusieurs voitures, modèles récents, de 3 à 20 CV, reprises du Salon de l'automobile, seront vendues dès le 1er avril 1949, à prix intéressants.

**AUTOS-MOTOS**  
 Pesoux, Châtellard 9

A vendre **bois de feu sec (foyard)**  
 18 stères de coennaux hêtre

**SCIERIE GMACH**  
 Concise

**Achat**  
 Bijoux et argenterie usagés Brillants

**H. Vuille**  
 vis-à-vis Temple du bas

On désire acheter pour date à convenir **une salle à manger** **une chambre à coucher** de style ancien et en bon état

Adresser offres détaillées avec prix à V. E. 799 au bureau de la Feuille d'avis

**PROMENADES EXCURSIONS**  
 Hôtels - Restaurants - Pensions

**SKIEURS**  
**Vue-des-Alpes**

DÉPARTS PLACE DE LA POSTE :  
 Jeudi et samedi à 13 h. 30  
 Dimanche à 9 h. et 13 h. 30  
 SABLONS à 8 h. 45 et 13 h. 15.

DIMANCHE 20 MARS 1949

**La Berra**  
 DÉPART : PLACE DE LA POSTE à 8 HEURES  
 Prix Fr. 8.-

**Saanenmöser**  
 DÉPARTS : Pesoux-Temple à 8 h. 15  
 Vauseyon à 8 h. 20  
 Place de la Poste à 8 h. 30  
 PRIX : Fr. 15.-

Librairie BERBERAT sous l'hôtel du Lac Téléphone 5 28 40  
**AUTOCARS WITTWER** Téléphone 5 26 68

**Autocars Wittwer**  
 Excursions de Pâques 1949

Du 15 au 19 avril - cinq jours

**Côte d'Azur**  
 MONTE-CARLO - NICE - CANNES  
 Prix : Fr. 220.- tout compris

Du 15 au 18 avril - quatre jours

**Paris-Versailles**  
 Prix : Fr. 180.- tout compris

Renseignements - Programmes - Inscriptions :  
 Librairie BERBERAT sous l'hôtel du Lac Tél. 5 28 40  
**AUTOCARS WITTWER** NEUCHÂTEL Tél. 5 26 68

**AULA DE L'UNIVERSITÉ**

Judi 24 mars, à 20 h. 30

**Récital de chant  
BÉATRICE MARCHAND**

Au piano : CLAIRE PORRET-NICATI

Programme : *Marcello, Lulli, Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms, Schœck, Lalo, Fauré, Debussy et Duparc.*

Piano de concert Bechstein aux soins de la Maison Hug & Co  
Prix des places : Fr. 2.25, 3.40 et 4.50

Location : « AU MÉNESTREL » — Téléphone 5 14 29  
Réduction aux étudiants

**Service électrique**

Pour toutes réparations d'appareils électriques adressez-vous à  
**E. BUECH,**  
Maillefer 24  
Tél. 5 54 79  
On cherche à domicile

**DÉMÉNAGEUSE**

se rendant à vide de Neuchâtel à Zurich et Saint-Gall disponible pour tout chargement. W. Born, Sommerstrasse 11, Saint-Gall, tél. 2 57 25.

Quelle personne de langue maternelle anglaise

**donnerait leçons**

à jeune homme ? Ecrire à case postale 11, Saint-Blaise.

La boulangerie-pâtisserie tea-room  
**F. LEHMANN**

Rue de la Treille 2 - Tél. 5 21 48

Ouvert le dimanche  
JUSQU'À NOUVEAU AVIS

Se recommande toujours pour son grand choix de gâteaux fins et desserts variés.  
LORSQUE LA MÉNAGÈRE EST PRESSÉE.  
POUR UN REPAS, UNE AUBAINE :  
**Notre fameux gâteau au beurre**

**PARTI LIBÉRAL - District de Boudry**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLECTEURS**

SAMEDI 19 MARS 1949, à 14 h. 30 à l'hôtel de ville, à Boudry

**Désignation des candidats aux élections du Grand Conseil**

Orateurs :  
M. Jean HUMBERT, conseiller d'Etat :  
« La politique cantonale »

M. Frédéric FAUQUEX, conseiller aux Etats :

« La crise de la viticulture et la politique fédérale »

Libéraux, assistez nombreux à cette assemblée !

LE COMITÉ DU DISTRICT

**THÉÂTRE**

Dès ce soir, à 20 h. 30

Pour 4 jours seulement

**UN PROGRAMME SENSATIONNEL AVEC DEUX FILMS  
UNE COMÉDIE SPORTIVE FRANÇAISE**

avec  
**YVETT LEBON**  
dans

**Mélodie d'hiver**

(LES AMOURS DE BLANCHE-NEIGE)



DE LA GAITÉ... DE LA MUSIQUE... DU SPORT

DES COURSES DE DESCENTES IMPRESSIONNANTES, A SKIS...

et UN DEUXIÈME FILM **LE VAILLANT CAVALIER** avec



**Journée des femmes neuchâteloises**

Dimanche 20 mars, dès 10 heures  
Salle des conférences

**NEUCHÂTELOIS,**

pendant le Salon, tous au restaurant « AU FIN BEC »  
55, rue de Berne, GENEVE  
Ses fines spécialités  
Son vivier  
Tél. 2 29 19

**JEUNES FILLES**

désirant apprendre l'allemand seraient reçues dans famille cultivée. Excellentes écoles ou leçons à la maison. Commerce, anglais, musique, ménage. Prix modérés. Prospectus. Références. Demi-pensionnaire serait acceptée.  
M. Gysler-Tschumi, Felderhof, Herzogenbuchsee.

**VOITURES**

à louer. Tél. 5 59 62, Neuchâtel.

Glaçage de **FAUX COLS** à la teinturerie OBRECHT, Seyon 5 b

**L'ENSEIGNEMENT**

ÉCOLES PRIVÉES  
INSTITUTS-PENSIONNATS

**TAMÉ**

signifie succès. Tamé signifie garantie. Celle-ci consiste dans la possibilité, si nécessaire, de continuer gratuitement les cours jusqu'au succès définitif. (Diplôme final). Ecoles Tamé, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Sion, Fribourg, Lucerne, Zurich et Bellinzona.

**APOLLO**

UN FILM SENSATIONNEL, D'UN INSONDABLE MYSTÈRE, QUI PULVÉRISE TOUS LES RECORDS D'AFFLUENCE EN AMÉRIQUE

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30

« Un film étonnant, probablement le meilleur du genre » La Suisse, Genève



**LA CITÉ SANS VOILE**

Une histoire criminelle dont l'action palpitante et dynamique vous conduira des repaires et bas-fonds de Manhattan, aux quartiers les plus fastueux et les plus selectes de New-York City.

Moins de 18 ans pas admis

ENTIÈREMENT TOURNÉ DANS LES RUES DE NEW-YORK ET SUR LES LIEUX MÊMES DE L'ACTION, CE FILM EST UN DES MEILLEURS JAMAIS IMPORTÉS D'OUTRE-ATLANTIQUE

● **PARLÉ FRANÇAIS** ●

avec

BARRY FITZGERALD - DOROTHY HART - HOWARD DUFF

Samedi, dimanche et mercredi : matinées à 15 h. — Tous les soirs à 20 h. 30

LOUEZ ET RETIREZ VOS PLACES A TEMPS S. V. PL.

TÉL. 5 21 12

SAMEDI à 17 h. 30  
DIMANCHE à 15 h.  
LUNDI à 15 h.

Un grand film d'atmosphère français avec l'émouvante

**L'ENTRAÎNEUSE**

MICHÈLE MORGAN

Moins de 18 ans pas admis. Une aventure vraie comme la vie et cruelle comme elle

**L'ARTISAN DU STYLE**  
NEUCHÂTEL, Evole 9 B. SCHNEIDER

SES BEAUX ENSEMBLES  
SA BIENFACTURE  
SES CONNAISSANCES  
SES CONSEILS  
SES PRIX

en font le vrai spécialiste.

Agriculteur cherche pour l'achat d'un domaine la somme de

Fr. 35.000.—

Toutes garanties assurées. Adresser offres écrites à D. A. 768 au bureau de la Feuille d'avis.

**M. Dubois**  
Horlogerie  
Réparations  
Vente

Temple-Neuf 11  
1er étage  
face aux Armourins  
Travail soigné  
Prix modérés

**Démonstration**

de la machine à laver « **HOOVER** »  
chaque vendredi de 15 à 17 heures



Bailloz S.A.

**Mariage**

Dame présentant bien, veuve, 50 ans, cherche à faire la connaissance d'un monsieur sincère, en vue de mariage. Adresser offres écrites à M. M. 775, case postale 6677, Neuchâtel.

**MARIAGE**

Veuf sans enfants, dans les 45 à 50 ans, ayant place stable et intérieur, désire faire la connaissance d'une personne sérieuse dans les 45 à 50 ans. Joindre si possible photographie qui sera retournée. Pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à Y. V. 749 case postale 6677, Neuchâtel.

POUR UNE ŒUVRE UTILE :  
**LA GRAPPILLEUSE**

(au haut des Chavannes)

Mesdames,

Un nouvel appel pressant vous est adressé à l'occasion de vos revues de fin de saison. Vous aurez certainement à nous réserver vêtements, lingerie, linaires, articles pour enfants, même des meubles.

Notre commissionnaire peut se rendre à votre domicile ; notre numéro de téléphone est 5 26 63.

Les objets peuvent aussi être déposés dans notre petit char, le jeudi matin, Place Purry.

D'avance, nous vous adressons nos vifs remerciements.

LE COMITÉ.

CE SOIR, A LA SALLE DES CONFÉRENCES

**RÉCITAL ARTHUR GRUMIAUX**  
VIOLONISTE  
Location chez HUG & Co (Tél. 5 18 77) et à l'entrée

**STUDIO**

AUJOURD'HUI, A 15 HEURES, DERNIÈRE DE  
Spencer TRACY - Katharine HEPBURN

**Le maître de la prairie**

PARLÉ FRANÇAIS

Matinée à prix réduits

CE SOIR A 20 H. 30

LE FILM PARLÉ ALLEMAND SANS SOUS-TITRES



L'opérette viennoise mondialement connue de  
JOHANN STRAUSS

**La chauve-souris**

« DIE FLEDERMAUS »

Prix des places habituels du soir

Tél. 5 30 00

LA VIE NATIONALE

Le point de vue des cafetiers-restaurateurs

Toujours les questions viticoles

La Société cantonale neuchâteloise des cafetiers, hôteliers et restaurateurs nous écrit: L'Association cantonale des producteurs-viticulteurs a fait paraître dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 8 mars 1949 un article qui appelle une mise au point.

Ces chiffres, fournis par le bureau de statistique de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, font ressortir en toute clarté que la hausse des prix des vins blancs de Neuchâtel a été exorbitante; on a profité de la suppression du contrôle des prix et des prix maxima en automne 1946 pour vendre la gerle 180 fr. Il est bon de rappeler à ce sujet que la Société suisse des cafetiers et restaurateurs s'était catégoriquement opposée à la suppression des prix maxima pour la vendange et les vins, afin de prévenir un bouleversement de l'économie viticole...

Un cambrioleur de Lausanne arrêté dans la Jorat. MONTREVEYREZ, 17. Nous faisons allusion dans notre chronique locale aux deux cambrioleurs commis dans la nuit de mardi à mercredi dans une bijouterie et dans un magasin de photographie.

Bourse de Neuchâtel (Extrait de la cote officielle) ACTIONS 15 mars 16 mars Banque nationale 660.- d 660.- d Crédit fonc. neuchâtois 590.- d 590.- d La Neuchâteloise as. g. 600.- d 600.- d Câbles élct. Cortallod 4800.- d 4760.- d Ed. Dubied & Cie 700.- d 700.- d Ciment Portland 1050.- d 1050.- d Tramways Neuchâtel 485.- d 485.- d Suchard Holding S.A. 250.- d 250.- d Etablisse. Perrenoud 505.- d 505.- d Cie viticole Cortallod

Bourse de Zurich OBLIGATIONS 15 mars 16 mars 8 % C.F.P. diff. 1903 103.40% 103.40% 9 % C.F.P. 1938 99.50% 99.70% 8 1/2 % Emp. féd. 1941 103.40% 103.50% 8 1/2 % Emp. féd. 1946 101.20% 101.30%

Billets de banque étrangers Cours du 16 mars 1949 Acheteur Vendeur Francs français 98.- 1.05 Dollars 9.95 4.- Livres sterling 12.40 12.75 Francs belges 8.15 8.35 Florins hollandais 94.- 98.- Litres -58 -65

FIDUCIAIRE G. FAESSLI Expert comptable - Licencé en droit DECLARATIONS D'IMPOTS CONSEILS ORGANISATIONS - COMPTABILITES Promenade-Notre 3 - Neuchâtel Tél. 52290

Un début d'audience orageux au procès Woog

WINTERTHOUR, 16. — Le début de l'audience de mercredi du procès Woog a été orageux; le président Egloff a fait part de son étonnement à la suite de l'annonce dans les journaux d'une manifestation publique à la Maison du peuple de Zurich sous la présidence de M. Heeb, ancien vérificateur des comptes de l'office de coordination, qui a été entendu comme témoin, à laquelle M. Rosenbusch, avocat également entendu, et M. Ernest Walter, correspondant spécial du «Vorwaerts» pour ce procès prendront la parole. Le président a vu une nouvelle tentative d'influencer la sentence des jurés. M. Heeb et les défenseurs justifient cette manifestation comme un acte de défense contre les informations tendancieuses, à leur avis, publiées dans la presse au sujet du procès. Le président a mis fin à cette discussion en constatant que cette manifestation répondait à des méthodes en usage à l'étranger, mais que la participation de M. Heeb et Rosenbusch est difficilement conciliable avec les devoirs tracés par la loi zuricoise aux avocats qui doivent être les aides du juge. Après cet incident, l'audience des témoins reprend sur l'accusation de fraude; l'accusation était une fraude dans le fait que le 3 septembre 1947, l'office de coordination a décidé de lancer une nouvelle collecte pour les enfants polonais et yougoslaves, collecte dont le produit devait servir en premier lieu à couvrir le déficit. Le président, sur ce point encore, a admis un nombre de témoins de la défense égal à celui de l'accusation.

Les dix premiers témoins cités par le procureur disent qu'ils ont fait des dons allant de 5 fr. à 20 fr. parce qu'ils croyaient que cet argent servirait réellement et uniquement aux enfants polonais, mais ils n'ont fait aucun versement à l'office de coordination pour d'autres buts dont ils ignoraient la nature réelle. Puis on entend dix témoins de la défense qui déclarent avoir une confiance absolue aujourd'hui encore à l'égard des accusés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le cabinet français a approuvé hier le texte du pacte de l'Atlantique

PARIS, 17 (A.F.P.). — On déclare dans les milieux autorisés que le Conseil des ministres a approuvé le texte du pacte de l'Atlantique. Ce texte n'a été en aucune façon modifié par les travaux de Londres. Ceux-ci ont porté: 1. Sur certains aspects du pacte de l'Atlantique et en particulier sur les aspects militaires. 2. Sur les questions relatives à l'Union européenne.

Révolte communiste en Corée du sud

SEOUL, 16 (Reuter). — M. Lee Buk Suk, président du conseil de la Corée du sud a annoncé mercredi qu'une révolte communiste avait éclaté sur l'île de Cheju, à 80 kilomètres de la pointe méridionale de la presqu'île de Corée. Cinq cents communistes y prennent part appuyés par 1500 sympathisants. Les troupes gouvernementales coréennes auraient fait prisonniers les chefs coréens instruits par les Russes, et saisi des mitrailleuses soviétiques. L'armée et la police sont en action contre les rebelles. Le gouvernement pense que d'ici à la fin du mois, la situation aura été maîtrisée.

Dans l'impossibilité d'aboutir à un accord Les experts neutres chargés d'examiner le problème monétaire de Berlin renoncent à leurs travaux

LAKE SUCCESS, 17 (A.F.P.). — Un rapport retraçant les tentatives infructueuses du comité des experts des pays neutres pour résoudre le problème monétaire de Berlin est publié au secrétariat général de l'O.N.U. Constatant l'échec des tentatives de résolution du problème monétaire de Berlin à l'aide de la «commission des experts des neutres», créée durant l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris, le président du Conseil de sécurité déclare que «le conseil reste saisi de la question de Berlin» et que le président du Conseil de sécurité ainsi que tous les membres non directement impliqués dans le différend restent prêts à offrir aux parties toute l'aide qui pourrait se révéler utile. Le rapport souligne dans ses conclusions que «les positions actuellement prises par les experts des quatre puissances d'occupation sont à ce point éloignées l'une de l'autre qu'en l'état actuel des choses il ne paraît pas utile aux membres du comité de poursuivre leurs travaux».

La France et le problème monétaire de Berlin

PARIS, 17 (A.F.P.). — Le ministre des affaires étrangères publie une déclaration qui expose le point de vue français sur le problème de la monnaie et du commerce de Berlin. Cette déclaration est faite à l'occasion de la publication par le Conseil de sécurité du dossier complet relatif à l'étude de ce problème depuis la dernière assemblée générale de l'O.N.U. Une déclaration parallèle doit être faite à Londres et à Washington. Les trois documents ne sont d'ailleurs pas identiques. La déclaration française rappelle les différents étapes du problème. Il convient de souligner, déclare-t-elle, que depuis le 31 août, toutes les initiatives qui ont accru la division de la ville de Berlin, dans le domaine politique ou économique, ont été prises par les autorités soviétiques. Au contraire, en acceptant malgré le maintien du blocus institué par les autorités soviétiques, de rechercher un règlement soit à Moscou, au mois d'août, soit devant le Conseil de sécurité, au mois d'octobre, soit à Paris et à Genève au comité des neutres, les puissances occidentales ont témoigné suffisamment de leur désir d'aboutir à une solution de la question berlinoise.

Témoignages en faveur de Dieudonné Costes

PARIS, 16 (A.F.P.). — Les premiers témoins de moralité, des chefs, des pairs, des amis de Dieudonné Costes sont venus témoigner à l'audience du procès de ce dernier, mercredi matin, au tribunal militaire. Le lieutenant colonel de réserve Livry-Level, député, le général Bouscat, qui fut chef d'état-major général de l'armée de l'air en 1943, affirment successivement leur conviction que «Costes n'a pas trahi». Au général La Houle, qui commandait l'aviation française au Maroc pendant la guerre et au général Orliez, qui occupait un poste important dans l'aviation en Afrique du Nord à la même époque, Costes a affirmé — selon ses témoins eux-mêmes — sa certitude de la victoire allié. Le général Vuillemin, qui commanda l'aviation française au début de la guerre a toujours considéré «Costes comme un ardent patriote».

Une séance à huis-clos

Une partie de l'après-midi du procès s'est déroulée à huis-clos. Au cours de la séance, le tribunal a lu un certain nombre de documents qui, pour des raisons de courtoisie internationale, devaient être discutés à huis-clos; il s'agit en effet de la lecture de la déposition du colonel Stevens, attaché militaire américain à Madrid, en 1947, et des deux rapports du «Fédéral bureau of investigation» sur l'activité de Costes en Amérique de 1943 à 1945.

La fin de la séance ouverte au public est consacrée aux derniers témoins de moralité de la défense parmi lesquels le célèbre aviateur Paul Codos qui affirme être certain que Costes n'a pas trahi: «Si j'avais le moindre doute, conclut-il, je ne serais pas ici»: après lui, Bellonte, le fameux coéquipier de Costes dans la traversée de l'Atlantique, fait l'éloge de l'accusé; trois témoins de moralité viennent ensuite déposer en faveur de Cavallier et l'audience est levée. Elle sera reprise jeudi à 14 heures.

Un gros incendie à la foire de Vienne

VIENNE, 16 (A.F.P.). — Trois millions de schillings autrichiens, tel est le montant des dégâts causés par un incendie qui a éclaté la nuit dernière à la foire de Vienne. Le hall No 20 qui a été complètement détruit, contenait presque exclusivement des machines et des installations étrangères: anglaises, américaines, françaises et suisses.

En Italie, un riche Argentin a fait don d'une somme de 18 millions de lires pour la reconstitution du mouvement de l'«Uomo Qualunque».

AVIS TARDIFS Association des Vieux-Unionistes et Union commerciale Ce soir, à 20 h. 30, au local Coq-d'Inde 24 CONFERENCE de M. Henri Girard, directeur « Crédits bancaires » Invitation cordiale - Entrée libre

SALLE DES CONFERENCES NEUCHÂTEL CE SOIR Récital ARTHUR GRUMIAUX violoniste Location chez Hug & Cie, (tél. 518 77) et à l'entrée

CERCLE DE LA VOILE Assemblée générale annuelle Ce soir, à 20 h. 30, CAFÉ DU JURA

Café du Théâtre NEUCHÂTEL Béla Sarközi et son ensemble Un orchestre de grande classe

Ce soir, à 20 h. 30 au Cercle libéral Assemblée générale Elections cantonales Présentation des candidats pour le Grand Conseil Association démocratique libérale Section de Neuchâtel-Serrières-la-Coudre

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS organise demain vendredi à 20 h. 15 à l'auditoire du Laboratoire de recherches horlogères Rue A.-L.-Breguet une conférence publique et gratuite sur le sujet très actuel: Projet de nouvelle loi sur les contributions directes de M. ETIENNE RUEDIN, inspecteur cantonal des contributions

La Chambre italienne repousse une proposition communiste de suspendre le débat sur le pacte de l'Atlantique

ROME, 16 (A.F.P.). — La suspension du débat sur la participation de l'Italie au pacte Atlantique jusqu'à la publication du texte de cet accord a été demandée à la Chambre par le député communiste Giulio Fausto. Cette proposition a été mise aux voix. M. de Gasperi, président du conseil italien, s'est élevé contre toute idée d'ajournement. Il a souligné qu'il n'existait pas encore de texte définitif, mais seulement un projet de pacte mis au point par les promoteurs de celui-ci. Les communistes ont alors demandé que l'on procède à l'appel nominal sur la proposition de M. Giulio.

Clôture du débat

ROME, 17 (A.F.P.). — Après le rejet de la proposition communiste tendant à l'ajournement du débat sur le pacte de l'Atlantique jusqu'à ce que le texte en ait été publié, les communistes ont demandé que le débat ne soit clôturé qu'après les interventions de tous les députés inscrits, alors que les différents groupes avaient accepté de limiter le nombre des orateurs afin que le débat puisse prendre fin mercredi soir. Les démocrates-chrétiens ont alors présenté une motion contraire à la requête communiste. Elle a été mise aussitôt aux voix par appel nominal.

La 23me audience du procès Kravchenko

PARIS, 16 (A.F.P.). — Mercredi après-midi, M. André Blumel, reprend le cours de sa plaidoirie et c'est pour exposer d'abord au tribunal qu'à son sous l'article d'André Wirmser, a été jeté des poursuivants de Kravchenko — ne saurait être considéré comme «diffamatoire». Il se propose ensuite au début de cette 23me audience, de démontrer que l'écrivain russe est un «trahisseur». M. André Blumel fait maintenant un parallèle entre M. Maurice Thorez et Kravchenko.

Où il est question de la désertion de M. Thorez

M. Maurice Thorez quitte son régiment, dit-il, alors que des poursuivants avaient été entendus, sans l'accord du parlement contre les communistes. Si Maurice Thorez n'était pas parti, il eût été arrêté comme son camarade Pierre Semard, député communiste également livré par Vichy aux Allemands. Au demeurant, poursuit M. Blumel, Maurice Thorez a été l'objet d'une grâce amnistiant et, un an après son retour de Russie, il était ministre d'Etat dans le gouvernement du général de Gaulle.

Puis M. Blumel s'en prend à M. Izard «M. Izard, je ne dis pas M. Izard, faisait partie de l'assemblée consultative et il a approuvé et voté la grâce amnistiant. Il était d'ailleurs partisan de l'unité des socialistes et des communistes, il est certain que M. Izard n'aurait pas travaillé avec un déserteur». Et M. Blumel termine cette partie de son exposé en disant: «M. André Wirmser a appelé M. Kravchenko un traître» et trois bravo prouvés. Enfin M. Blumel retracé les rapports franco-russes à travers l'histoire. Il rappelle que l'alliance avec les Soviets n'a été qu'une suite de l'alliance de la Troisième République radicale avec le tsarisme. Placer Buchenwald en Sibirie, c'est continuer l'œuvre d'Hitler, s'écrie notamment l'avocat. Croyez-vous vraiment que ce procès serve l'alliance franco-soviétique. Avec des textes semblables on pousse à la guerre et vous jugez, dit-il en substance, en s'adressant aux jurés, montrer que tel n'est pas le but de la France. L'opinion nationale et internationale attend votre acquiescement en ce qui concerne André Wirmser.

LES SPORTS

Nos footballeurs internationaux ont joué hier après-midi à Berne

Suisse A - Suisse B 3-2 — Sélection des jeunes - Ligue B 1-1 DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL à savoir vraiment organiser une attaque et à tenter le but. Ses coéquipiers Muller et Erni l'accompagnaient. Ermi fut efficace, pratique un jeu courageux, mais dangereux pour lui-même et pour ses adversaires. Nous citerons encore comme bons éléments de cette équipe les Fribourgeois Gagnaux et Dougoud, gardien qui ne commet qu'une erreur fatale. Nous ne comprenons pas en revanche, pourquoi l'on essaie comme avant-centre un Liechti d'une désespérante imprecision. Dans la formation adverse, Schemann, Berbig (qui joue dans le style de Friedländer), Keller et Preiss furent les meilleurs. Les buts furent marqués par Oberer (sur pénalty) et par Schemann qui échappa une fois à la surveillance impitoyable d'Erni et battit Dougoud alors que celui-ci aurait dû sortir de ses buts pour réduire l'angle de tir.

Dire quelle sera notre formation nationale après ces rencontres est assez difficile. Il faut surtout tenir compte de nos Litscher, Boquet, Patton, Tamini n'étaient pas disponibles. En outre, une rentrée de Bickel est bien loin d'être exclue. Nous pensons pour notre part, que la lutte se limitera entre les joueurs suivants: au but, Corrodi, Jucker ou Litscher; en arrière, Gyger, Neury ou Steffen; aux demis, Lanz, Egginmann, Boquet, Lusenti ou Bachi (pourquoi pas ?) et en avant, Antene, Hasler, Friedländer, Tamini, Bickel, Patton ou Ballaman. Remarquons pour clore que cinq de nos Cantonaliens avaient été sélectionnés pour cette journée. Cantonal reprend ainsi sa tradition de fournisseur de joueurs internationaux. C'est un bien et c'est un mal. Un bien, parce que nous avons la preuve que notre équipe ne manque pas d'éléments intéressants, un mal, parce que Cantonal a besoin de toutes les forces de ces joueurs en championnat. R. Ad.

Suisse A: Corrodi (Lugano); Neury (Locarno), Quinceh (Grasshoppers); Lanz (Lausanne), Egginmann (Servette), Mathys (Lausanne); Antene (Chaux-de-Fonds), Lusenti (Bellinzona), Friedländer (Lausanne), Mallard II (Lausanne), Ballaman (Bienne). Suisse B: Jucker (Bienne); Gyger et Steffen (Cantonal); Thomet (Bienne), Busenhardt (Bellinzona), Wyss (Bâle); Schneider (Zurich), Hasler (Lugano), Lempen (Bienne), Bader (Bâle), Bosshart (Zurich). Peu de choses à dire de l'équipe Suisse B. Son jeu assez mauvais est efficace. Nous retiendrons l'excellent match de Hasler qui est de loin un de nos meilleurs inters actuels. Peut-être a-t-il hier mérité sa sélection dans notre première équipe. Busenhardt fit preuve de grande puissance au poste de centre demi. Les deux arrières cantonaliens étaient en défense. Gyger a fourni un très bon match. Nous pensons que sa sélection ne fait aucun doute. En revanche, c'est avec beaucoup de regrets que nous devons dire que Steffen parut lent et peu à son affaire. Neury sera pour lui un sérieux rival. Comme nous l'avons dit plus haut, le jeu, sans présenter une bien haute qualité, fut intéressant. Durant la première mi-temps, Schneider ouvrit le score sur passe d'Hasler. Puis Friedländer égalisa par un tir fulgurant sur un renvoi de Thomet qui avait arrêté le ballon alors qu'il allait tomber dans les buts. Antene marqua le autre deux, d'un tir du gauche, sur passe de Lusenti, alors que le Chaux-de-Fonnier s'était déplacé vers l'inter-gauche. Bader, bien lent durant ce match, égalisa très joliment en seconde mi-temps sur ouverture de Hasler, mais Friedländer marqua une fois encore. Comme on pouvait le craindre, le second match fut désespérante monotone et dépourvu de qualité. Nous n'en conservons qu'un souvenir bien gris. Les deux formations étaient d'égale force. On put constater, une fois encore, que la plupart de nos avants ne savent plus tirer au but. Le meilleur joueur sur le terrain, celui qui ne manqua pas d'attirer les regards, fut Oberer. Sa place est au moins dans l'équipe Suisse B. Il fut le seul avant

LOTTERIE ROMANDE Tirage 2 avril 1 GROS LOT de Fr. 50.000.-

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

### La réforme fiscale devant notre parlement cantonal

## Les échelles de l'impôt sur le revenu soulèvent un long débat au Grand Conseil

Les taux proposés successivement par les populistes et par les socialistes sont repoussés finalement au profit de ceux préconisés par la commission et qui constituent déjà un allègement pour les petits contribuables

On reprend à 9 h. 15 le débat sur les ristournes. M. Roulet (p.o.p.) fait remarquer que plusieurs cantons en Suisse accordent les ristournes de tout impôt sur les ristournes.

M. Lambelet (rad.), se référant à une opinion de M. Nobs, estime qu'exonérer les ristournes jusqu'à un taux de 5% comme le demande l'amendement Risch est bien suffisant.

M. Humbert-Droz (soc.) défend à son tour les coopératives.

M. Renaud revient sur ses déclarations d'hier; il ne comprend rien à ces longs discours; personne n'est contre les coopératives. On a toujours imposé, dans le canton, les ristournes de plus de 5%. D'ailleurs, celle de la Chaux-de-Fonds ne sera même pas visée par le présent texte, puisqu'elle ne restitue que le 5%. Alors pourquoi cette levée de boucliers? Depuis des dizaines d'années que l'on procède de la sorte, et jamais aucun recours n'a émané des coopératives. En revanche, la Société de consommation de la Chaux-de-Fonds en formula un naguère et le Tribunal fédéral donna raison au fisc neuchâtelois.

M. Clottu (lib.) note que la commission a proposé du 8%; elle aurait certainement proposé du 5% si un membre bourgeois n'avait pas été absent lors de la discussion. Quant au reste, les petits détaillants pourront tout aussi bien estimer que les partisans du 8% sont des adversaires pour eux; c'est classer à l'impôt la vente; elle n'a pas les moyens puissants des grandes coopératives qui, elles, font des bénéfices considérables. M. Clottu rompt une lance en faveur des classes moyennes (bravos, à droite).

M. Eyman (soc.); c'est l'Union des arts et métiers qui, allié au Vorort, est l'adversaire des coopératives. Celles-ci n'ont rien, en principe, contre les classes moyennes.

On passe enfin au vote: L'amendement Risch substituant le 5% au 8% pour l'exonération des ristournes est repoussé par 46 voix contre 45. Quatre libéraux, appartenant aux milieux agricoles, ont voté avec les socialistes et les populistes.

L'amendement Roulet demandant que toutes les ristournes soient exonérées est rejeté par 50 voix contre 40.

On en reste donc au 8%.

### Le gros morceau

Les projets en présence

On en vient au fameux article 51 fixant le barème d'impôt sur le revenu.

Selon la thèse populiste, soutenue à la commission les contribuables dont les revenus sont inférieurs à 6000 ou 7000 francs, doivent être allégés, tandis que ceux dont les ressources dépassent 12.000 fr. pourraient être grevés davantage. Selon le P.O.P., les revenus «nécessaires» ne seraient pas taxés en proportion plus fortement qu'en 1939; les revenus «insuffisants» seraient moins touchés, et les revenus «superflus» mis à contribution pour faire face à l'augmentation des dépenses publiques. Le manque à gagner pour l'Etat serait de 770.000 francs.

C'est M. Steiger (n.o.p.) qui défend le point de vue de son groupe, multipliant les comparaisons.

M. S. de Coulon (lib.) considère que chacun parle d'équité et de justice fiscales. Mais croit-on toujours ce qu'on dit? L'orateur montre, par l'exemple de l'Angleterre, que les échelles proposées par les socialistes et les populistes vont à l'encontre de ce que le pays qui en pâtit, la production diminue et la classe ouvrière n'y gagne rien.

Selon M. H. Porret (soc.), les récentes élections partielles en Angleterre montrent que le peuple garde sa confiance aux travaillistes. Pour en revenir à notre canton, un projet est nécessaire qui n'accable pas autant les «privilégiés» autant que le veut le P.O.P. et qui ne charge pas autant les petits et les moyens contribuables que le veut la majorité de la commission.

Rappelons que l'échelle du groupe socialiste représenté une courbe régulière jusqu'à 20.000 fr. de revenu imposable. Elle a comme caractéristique principale de charger la grande masse des contribuables au détriment de ceux dont le revenu dépasse 17.100 fr. Le projet populiste aboutit à une diminution du rendement de l'impôt direct de 420.000 francs.

M. Roulet (p.o.p.) discute l'échelle de la majorité de la commission. Comme elle est une légère variante de celle primitivement voulue par le Conseil d'Etat, M. Roulet y voit une première victoire populiste que l'on verra bien ne pas contester.

M. Renaud; Naturellement, je vous la contesterai!

Le projet de la majorité de la commission repose tout d'abord sur le principe de l'équilibre des finances de l'Etat, le rendement de la nouvelle loi doit être au moins égal à celui de l'ancienne. Il ne doit résulter, pour l'ensemble des contribuables ni augmentation, ni diminution d'impôt. Ce projet, par ailleurs, prévoit une sensible diminution du taux d'impôts des catégories inférieures de revenus, en sorte qu'il est favorable à tous les contribuables dont le revenu ne dépasse pas 12.800 francs.

Par ailleurs, M. Roulet conteste que le projet de son groupe charge trop les finances de l'Etat. En 1948 et en 1949, ce dernier a opéré une ristourne de 5% représentant quelque 800.000 fr.

### Naissances

Monsieur et Madame François GERN-LAEDERACH et leur petite Cécile ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite

**Myriam**  
Clinique des Vermondins.  
Boudry. 15 mars 1949. Bevaix.

Monsieur et Madame Alfred Ribaux-Tinembart et leurs enfants; Monsieur Jean-Jacques Ribaux; Madame et Monsieur Samuel Guinchard-Ribaux et leur fils; Monsieur et Madame Maurice Ribaux-Boiteux et leurs enfants; Monsieur et Madame Marcel Ribaux-Richard;

Monsieur et Madame Charles Ribaux-Quéloz et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean-Pierre Ribaux-Vuille et leur fille; Madame et Monsieur Arthur Gerard-Ribaux, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Maurice Ribaux et leurs enfants; Monsieur et Madame Philippe Ribaux, à Genève et à Bevaix;

Monsieur et Madame Emile Debrot-Tinembart, leurs enfants et petits-enfants; Les familles Comtesse, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur **Emile Ribaux-Tinembart** survenu dans sa 71me année, après une pénible maladie.

L'Eternel est juste dans toutes ses voies, et plein de bontés dans toutes ses œuvres. Ps. CXLV, 17.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, vendredi 18 mars 1949, à 13 h. 15.

Domicile mortuaire: le Châteland.

Dieu est amour.

Madame et Monsieur William Favre-Raymondaz et leurs enfants, à Montalchez, le Fordon et les Prises de Montalchez;

Monsieur Henri Perrin-Raymondaz et ses enfants, aux Prises de Montalchez; Monsieur et Madame Jean-Pierre Raymondaz-Gailla et leurs enfants, au Sany sur Provençes;

Monsieur et Madame Armand Raymondaz-Gailla et leurs enfants, à Montalchez;

Monsieur Pierre Perotti, à la Vallée de Joux (Vaud);

Madame Elisa Burgat-Raymondaz et ses enfants, à Gorgier et à Montalchez;

Monsieur et Madame Louis Raymondaz-Banderet et leurs enfants, à Murtrux et à Saint-Aubin;

Madame Emma Porret-Raymondaz, à Montalchez;

Madame et Monsieur Murisier-Olero et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Raymondaz, Gailla, Jeannerod, Porret, Guillaume, Rognon, Jeanneret et les familles parentes et alliées.

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Monsieur **Armand RAYMONDAZ-CLERC** emporté à leur tendre affection après une pénible maladie, à l'âge de 68 ans.

Montalchez, le 15 mars 1949.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. 2 Tim. IV, 7.

Quoi qu'il en soit mon âme se repose en Dieu. Ps. LXIII, 1.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 18 mars 1949.

Culte pour la famille à 12 h. 45.

Départ du domicile à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ma grâce te suffit.

Monsieur Marcel Henry; Monsieur et Madame Claude Henry et leurs enfants Sylviane et Gérard, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Marcel HENRY** née Jeanne KOHLER survenu dans sa 70me année après une pénible maladie supportée avec courage.

Que ta volonté soit faite.

L'enterrement aura lieu à Bevaix, le 17 mars 1949, à 13 heures.

Selon la volonté de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Repose en paix.

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis de

Madame **Lina LEUENBERGER** née HILTBRUNNER ont le chagrin d'annoncer son décès, à l'âge de 82 ans.

Domicile mortuaire: Asile «Mon Repos», la Neuveville.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 17 mars 1949, à 13 h. 30.

Ma grâce te suffit.

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Aline MATTHEY** survenu dans sa 84me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et patience.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu vendredi 18 mars 1949. Départ de Serroue à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Aline MATTHEY** survenu dans sa 84me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et patience.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu vendredi 18 mars 1949. Départ de Serroue à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Aline MATTHEY** survenu dans sa 84me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et patience.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu vendredi 18 mars 1949. Départ de Serroue à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Aline MATTHEY** survenu dans sa 84me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et patience.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu vendredi 18 mars 1949. Départ de Serroue à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Aline MATTHEY** survenu dans sa 84me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et patience.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu vendredi 18 mars 1949. Départ de Serroue à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières.

Prière de ne pas faire de visites

Mademoiselle Berthe Matthey, à Serroue;

Monsieur Ami Matthey, à Serroue, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Oswald ROLLIER** née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

&lt;